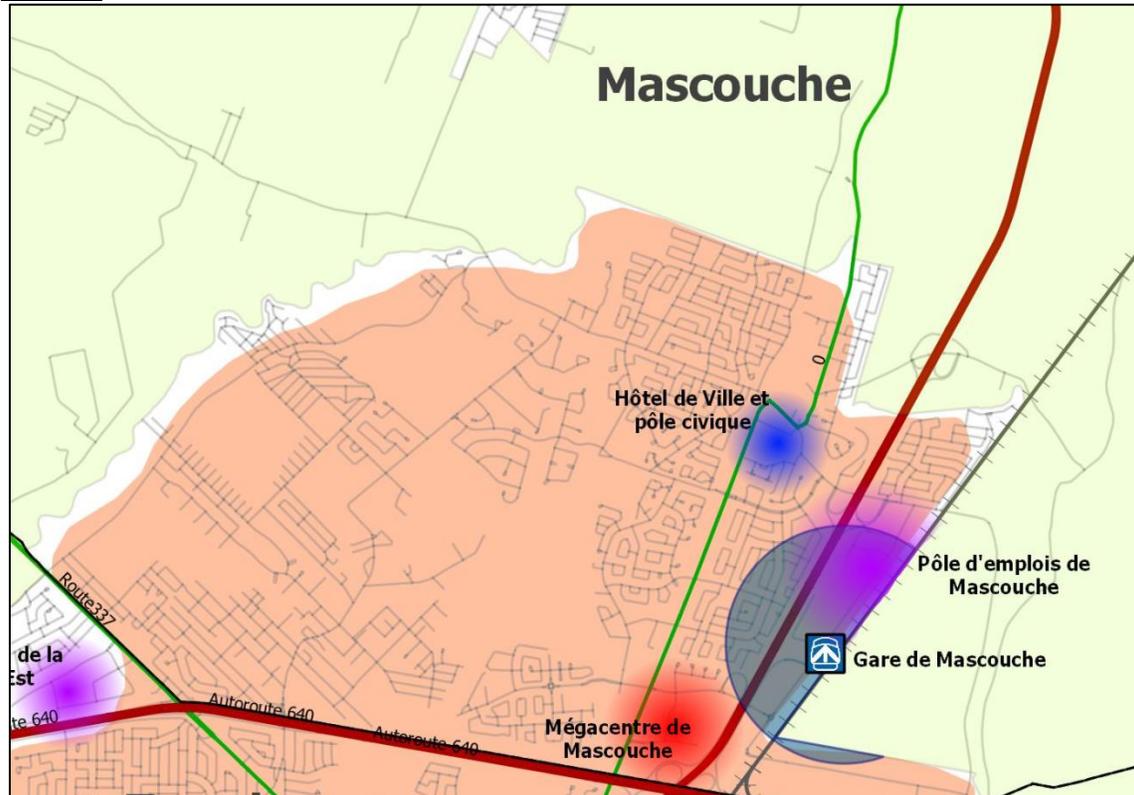


ANNEXE A DU REGLEMENT #97-33R-2

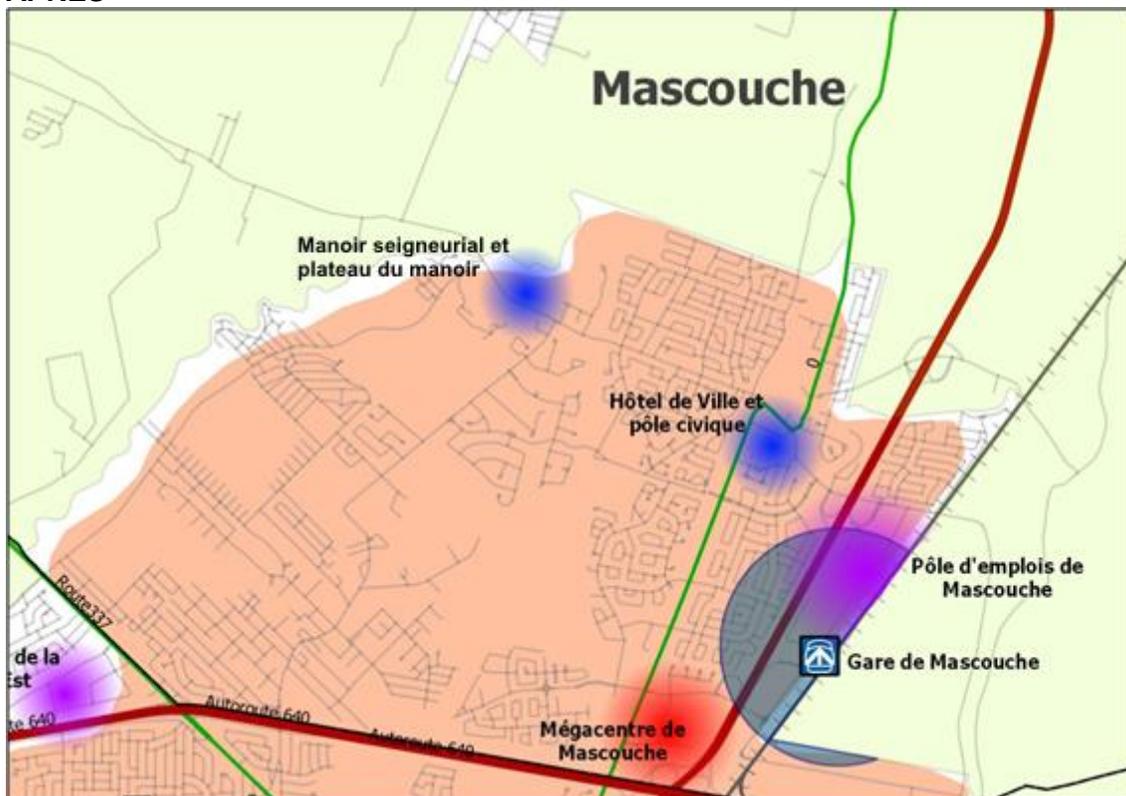
Objet :

Modification de la carte 7A *Concept d'organisation spatiale de la MRC Les Moulins, vision 2012-2022*, par l'ajout d'un nouveau « pôle institutionnel et de services » au site du Manoir seigneurial de Mascouche.

AVANT



APRÈS



Pôle institutionnel et de services

ANNEXE B DU REGLEMENT #97-33R-2

Objet : Remplacement du tableau 1-67A *Compatibilité entre certaines activités et les grandes affectations du territoire (règlement #97-33R-2)*

	URBAINE	INDUSTRIELLE	MULTIFONCTIONNELLE		POLE D'EMPLOIS MIXTES	PERIURBAINE ⁽¹⁾		CONSERVATION ⁽¹⁾		AGRICOLE	AGROFORESTIERE ⁽¹⁾	FORESTIERE ⁽¹⁾	GESTION DES MATIERES RESIDUELLES	USAGES CONTRAIGNANTS ⁽¹⁾	
				TOD			SECTEUR DE DEVELOPPEMENT CHAMPETRE ⁽¹⁾		SECTEUR DE MISE EN VALEUR INTENSIVE ⁽¹⁾						
ACTIVITÉS	Agriculture	C ⁽²⁾	C ⁽²⁾	I	I	C ⁽²⁾	C ⁽²⁾	C ⁽²⁾	C ⁽³⁾	C ⁽³⁾	C	C	C ⁽³⁾	I	C
	Résidence	C ⁽⁴⁾	I	C ⁽⁵⁾	C ⁽⁶⁾	I	C ⁽⁷⁾	C ⁽⁸⁾	I	I	C ⁽⁹⁾	C ⁽⁹⁾	C ⁽⁷⁾	I	I
	Récréation intensive ⁽¹⁰⁾	C	I	C	C	C	C ⁽¹²⁾	C ⁽¹²⁾	C ⁽¹³⁾	C ⁽¹⁴⁾	I	I	I	I	I
	Récréation extensive ⁽¹¹⁾	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	I	C
	Commerces de détail et de services	C ⁽¹⁵⁾	C ⁽¹⁵⁾	C	C ⁽¹⁶⁾	C	I	I	I	C ⁽¹⁴⁾⁽¹⁵⁾	I	I	I	I	I
	Institution	C	C	C	C	C	I	I	I	C ⁽¹⁷⁾	I	I	I	I	I
	Équipements et usages publics ⁽²⁰⁾	C	C	C	C	C	C	C	I	I	I	I	I	C	C
	Industrie légère	C	C	C	C	C	I	I	I	I	I	I	I	I	I
	Industrie lourde	I	C	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	C
	Extraction	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	C
	Enfouissement des matières résiduelles	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	C ⁽¹⁸⁾	I
Entreposage et valorisation des résidus dangereux	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	C	C ⁽¹⁹⁾	

I : Incompatible C: Compatible

Notes

- (1) À l'intérieur du couvert forestier parmi les bois et corridors forestiers de la carte 17d, l'abattage d'arbres devra être effectué sous le respect des dispositions de la section 2.4 du chapitre III du document complémentaire.
- (2) Culture de végétaux principalement ou activités ne générant pas de nuisance.
- (3) Acériculture et sylviculture seulement.
- (4) Densité moyenne minimale brute de **18** logements à l'hectare pour la période 2011-2016, **20** logements à l'hectare pour la période 2017-2021 ; **22** logements à l'hectare pour la période 2022-2026 ; **24** logements à l'hectare pour la période 2027-2031.
- (5) Densité moyenne minimale de **24** logements à l'hectare.
- (6) Densité moyenne minimale de **60** log /ha brut (TOD des gares de Mascouche et de Terrebonne). Densité moyenne minimale de **40** log /ha brut (TOD de la gare de Charlemagne). Densité moyenne minimale de **30** log /ha brut (TOD du terminus d'autobus de Terrebonne).
- (7) Permis seulement le long des rues publiques existantes et **doit** maintenir une densité faible d'un logement par **5** hectares
- (8) Doit maintenir une densité de **2 à 5** log / ha, sauf pour certains secteurs à développement champêtre (voir dispositions de la section 1.4.2.5.2 du schéma d'aménagement révisé)
- (9) En zone agricole permanente, seule la construction de résidences respectant les dispositions prévues à la section 1.12.1 du chapitre III du document complémentaire est autorisée.
- (10) Récréation caractérisée par une forte densité d'utilisation du territoire et/ou par l'exigence d'équipements lourds.
- (11) Récréation caractérisée par une faible densité d'utilisation du territoire et/ou par l'exigence d'équipements peu élaborés.
- (12) Seulement pour les golfs.
- (13) Activités publiques seulement.
- (14) Autorisés à condition d'être complémentaires à l'activité récréative (voir conditions à la section 1.8.1 du document complémentaire).
- (15) À l'exception des commerces régionaux
- (16) Commerces régionaux exceptionnellement permis, sous le respect des conditions spécifiées à la section 1.5.1 du document complémentaire.
- (17) Autorisées si réalisées en harmonie avec les éléments d'intérêt écologique du site (voir conditions à la section 1.8.1 du document complémentaire).
- (18) Les industries de traitement, de recyclage et de fabrication de béton bitumineux sont autorisées.
- (19) Seulement sur les sites autorisés par le MDDELCC.
- (20) Excluant tout usage ou équipement du réseau d'Hydro-Québec

Carte 11-2

Réseau artériel métropolitain de
la CMM sur le territoire de la
MRC Les Moulins

Règlement #97-33R-2

Légende

Hiérarchie des voies du RAM

-  Classe 1
-  Classe 2
-  Classe 3

Réseau routier autre que le RAM

-  Autoroutes
-  Autres routes

Hydrographie

-  Linéaire
-  Surface

Trame cadastrale

-  Trame cadastrale

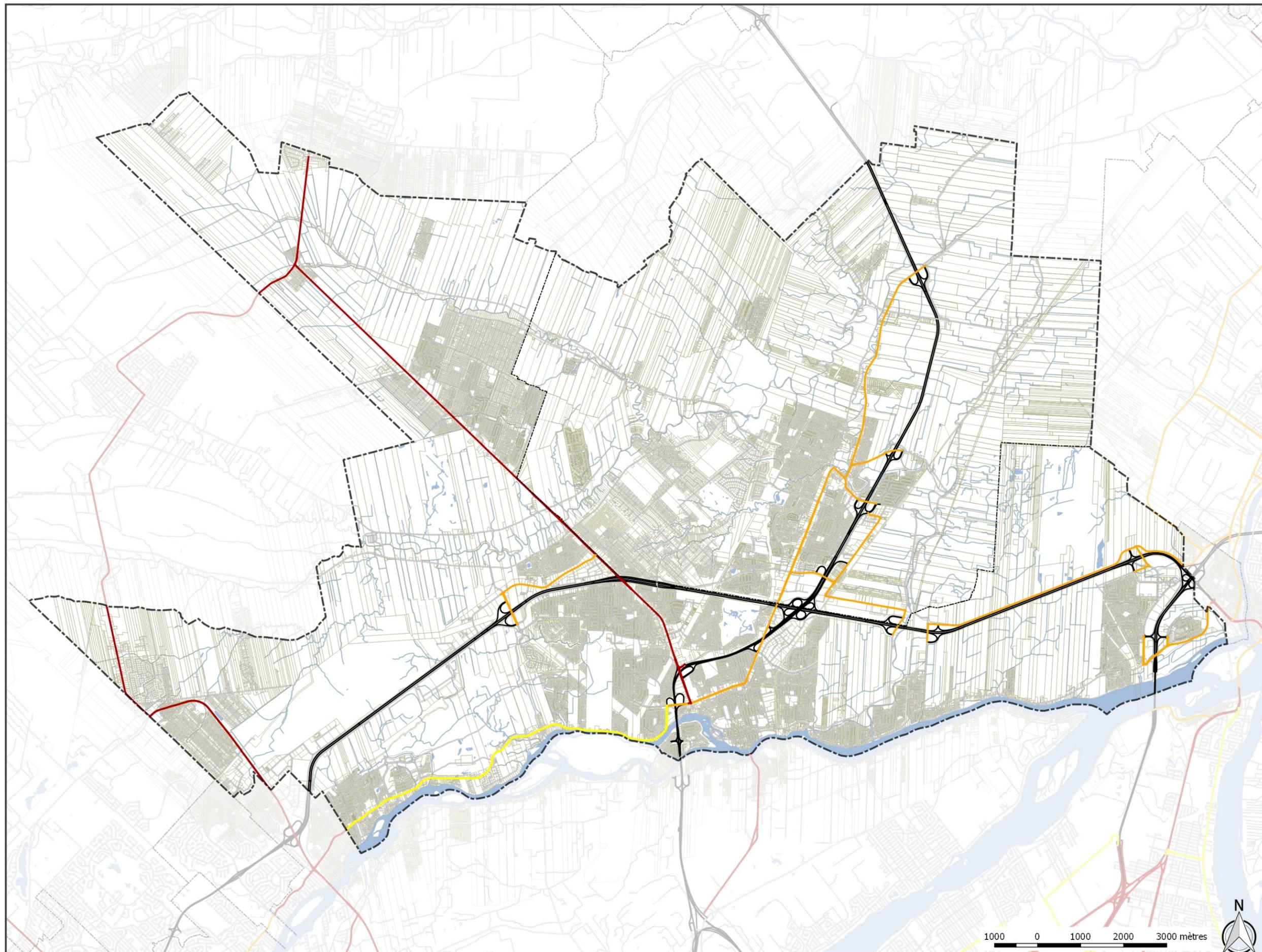
Limites administratives

-  MRC Les Moulins
-  Municipalités locales

Sources

Réseau artériel : CMM, 2013
Hydrologie, cadastre, routes : MERN, 2014

Produit par Mathieu Gaudette, urbaniste
Réalisé le 8 juillet 2015
Adopté le 18 août 2015



Carte 17b

Éléments d'intérêt écologique

Règlement #97-33R-2

Légende

Territoires d'intérêt écologique

- Bois et corridors forestiers métropolitains
- Habitat floristique
- Habitat faunique
- Zones d'eaux calmes
- Zones d'eaux vives
- Autres territoires d'intérêt

Hydrographie

- Linéaire
- Surface

Trame cadastrale

- Trame cadastrale

Réseau routier

- Autoroute
- Autres routes

Limites administratives

- MRC Les Moulins
- Municipalités locales



1000 0 1000 2000 3000 mètres

Sources

Bois et corridors forestiers métropolitains : CMM, 2012
Hydrologie, cadastre, routes : MÉRN, 2014
Habitats, écosystèmes prioritaires : MDDELCC, 2013

Produit par Mathieu Gaudette, urbaniste
Réalisé le 6 août 2015
Adopté le 18 août 2015

Territoires d'intérêt écologique

- | | |
|---|---|
| 1. Forêt de La Plaine / Boisé de l'Ouest * | 7. Parc du Grand Coteau * |
| 2. Forêt de Terrebonne | 8. Parc de conservation du Ruisseau de Feu * |
| 3. Forêt domaniale / Boisé de Mascouche * | 9. Habitat floristique de la Rivière-des-Mille-Îles * |
| 4. Ancien champs de tir Saint-Maurice * | 10. Tourbière du Ruisseau Noir * |
| 5. Îles aux Vignes | 11. Boisé du sentier de la Presqu'Île * |
| 6. Corridors de biodiversité de la Côte de Terrebonne * | 12. Parc écologique de La Coulée |
| | 13. Boisé de la route 335 * |

* Dénote un écosystème prioritaire des basses-terres de Lanaudière (MDDELCC)

Carte 17b-1

Peuplements et communautés végétales sur le territoire de la Ville de Mascouche

Règlement #97-33R-2

Légende

Éléments d'intérêt forestiers

-  Peuplements et communautés végétales
-  Éléments à haute valeur de conservation*
-  Corridors écoforestiers *

Hydrographie

-  Surface
-  Linéaire

Cadastre

-  Trame cadastrale

Réseau routier

-  Autoroute
-  Autres routes

Limites administratives

-  MRC Les Moulins
-  Municipalités locales

* Selon le Plan directeur des milieux naturels de Mascouche (avril 2015)

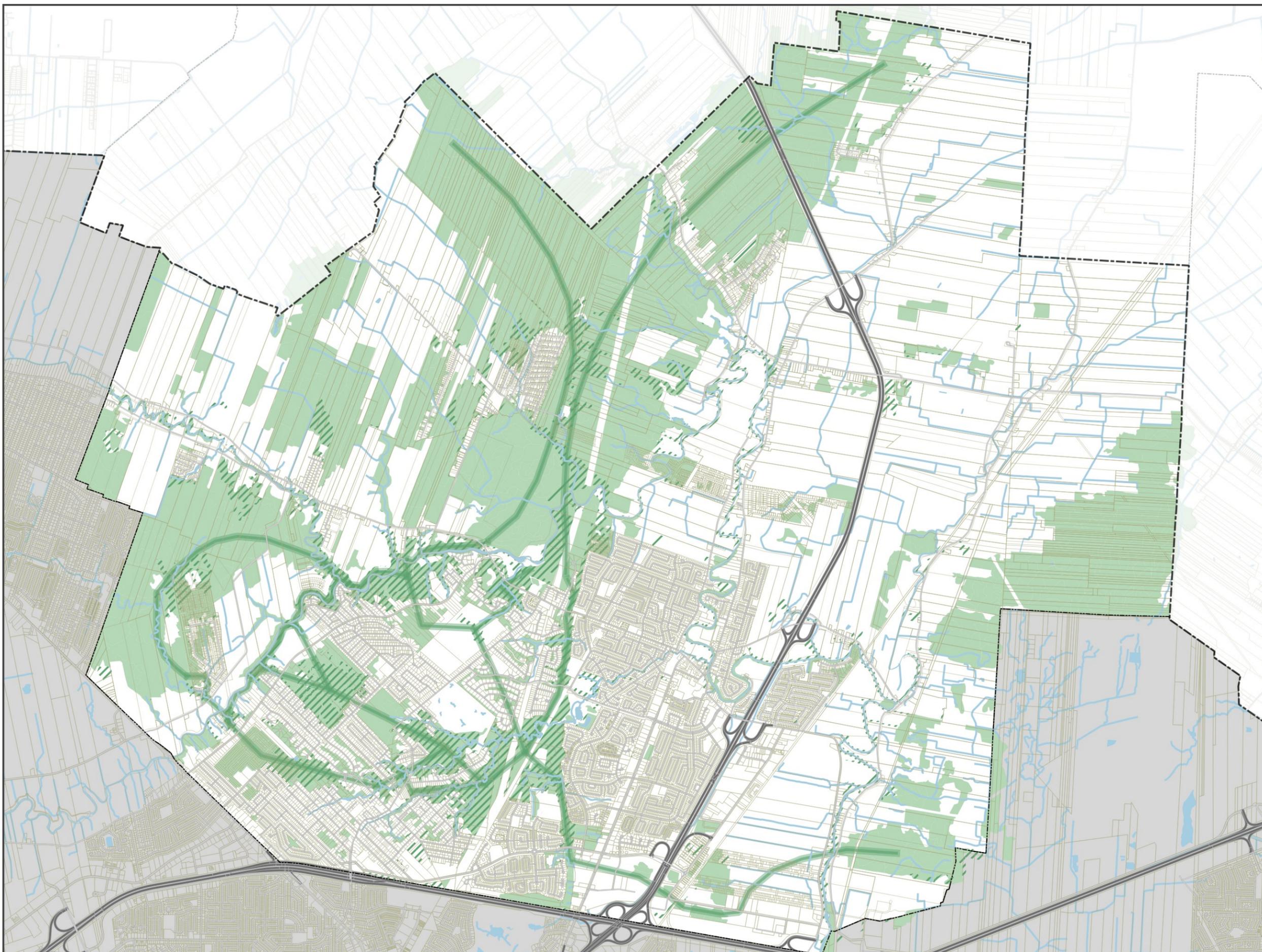


500 0 500 1000 1500 mètres

Sources

Hydrographie, communautés et peuplements : SMi-Aménatech
- Ville de Mascouche, 2015
Cadastre, routes : MERN, 2014

Produit par Mathieu Gaudette, urbaniste
Réalisé le 16 juillet 2015
Adopté le 18 août 2015



Carte 17d

**Bois et corridors forestiers
d'intérêt pour la protection
du couvert forestier**

Règlement #97-33R-2

Légende

Bois et corridors forestiers d'intérêt

-  Périimètre
-  Surface

Hydrographie

-  Surface
-  Linéaire

Trame cadastrale (rénovée)

-  Trame cadastrale (rénovée)

Réseau routier

-  Autoroute
-  Autres routes

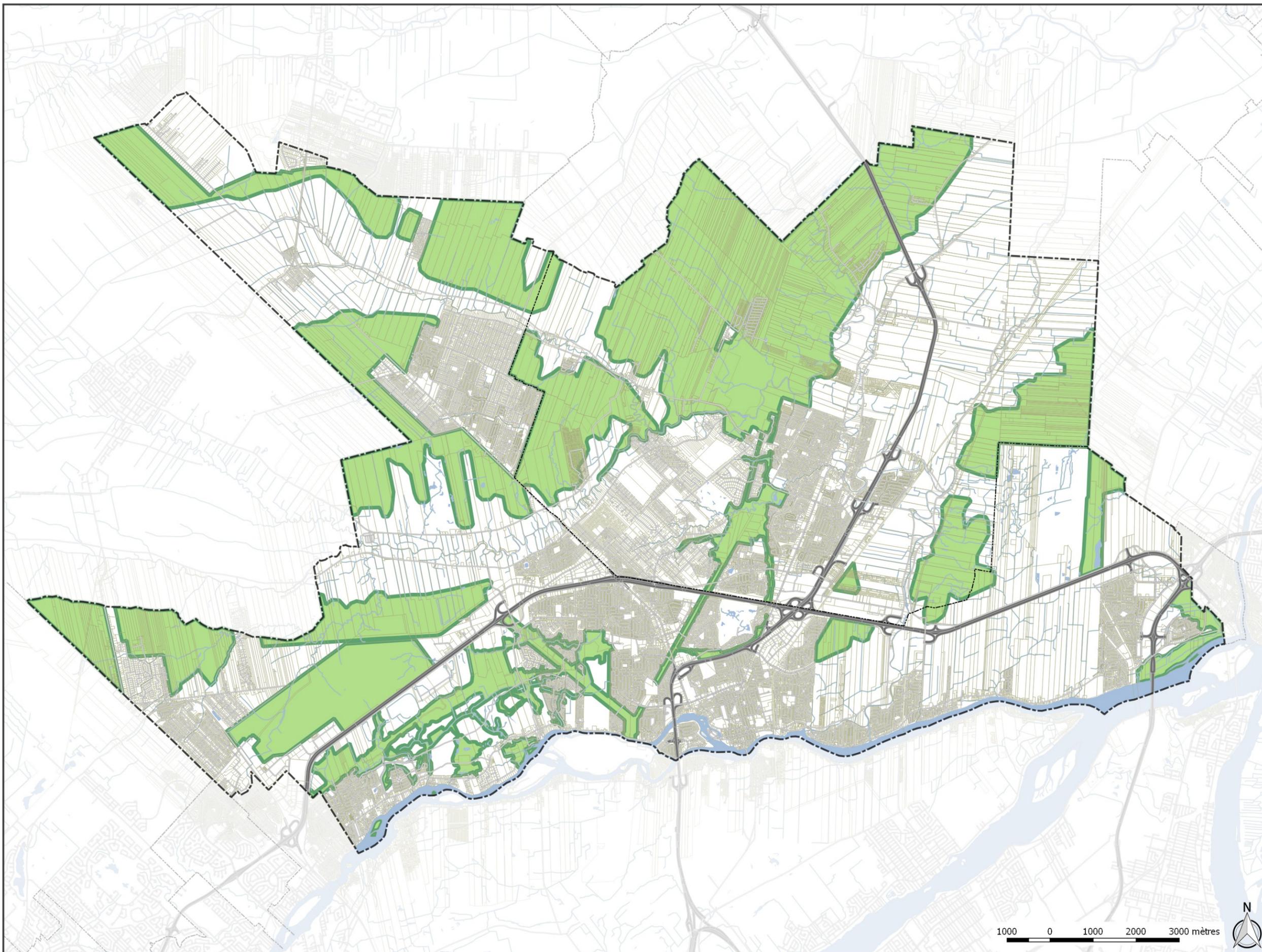
Limites administratives

-  MRC Les Moulins
-  Municipalités locales

Sources

Bois et corridors forestiers métropolitains : CMM, 2012
Hydrologie, cadastre, Routes : MÉRN, 2014

Produit par Mathieu Gaudette, urbaniste
Réalisé le 15 juillet 2015
Adopté le 18 août 2015



1000 0 1000 2000 3000 mètres



Cette carte illustre un portrait de la situation. Cette carte est à titre de référence, aucun cadre normatif n'est joint. Son utilisation vise l'objectif de guider les interventions locales dans une planification de protection des milieux humides

Carte 17e-1

Milieux humides identifiés sur le territoire de la Ville de Mascouche par SMi-Aménatech (2014)

Règlement #97-33R-2

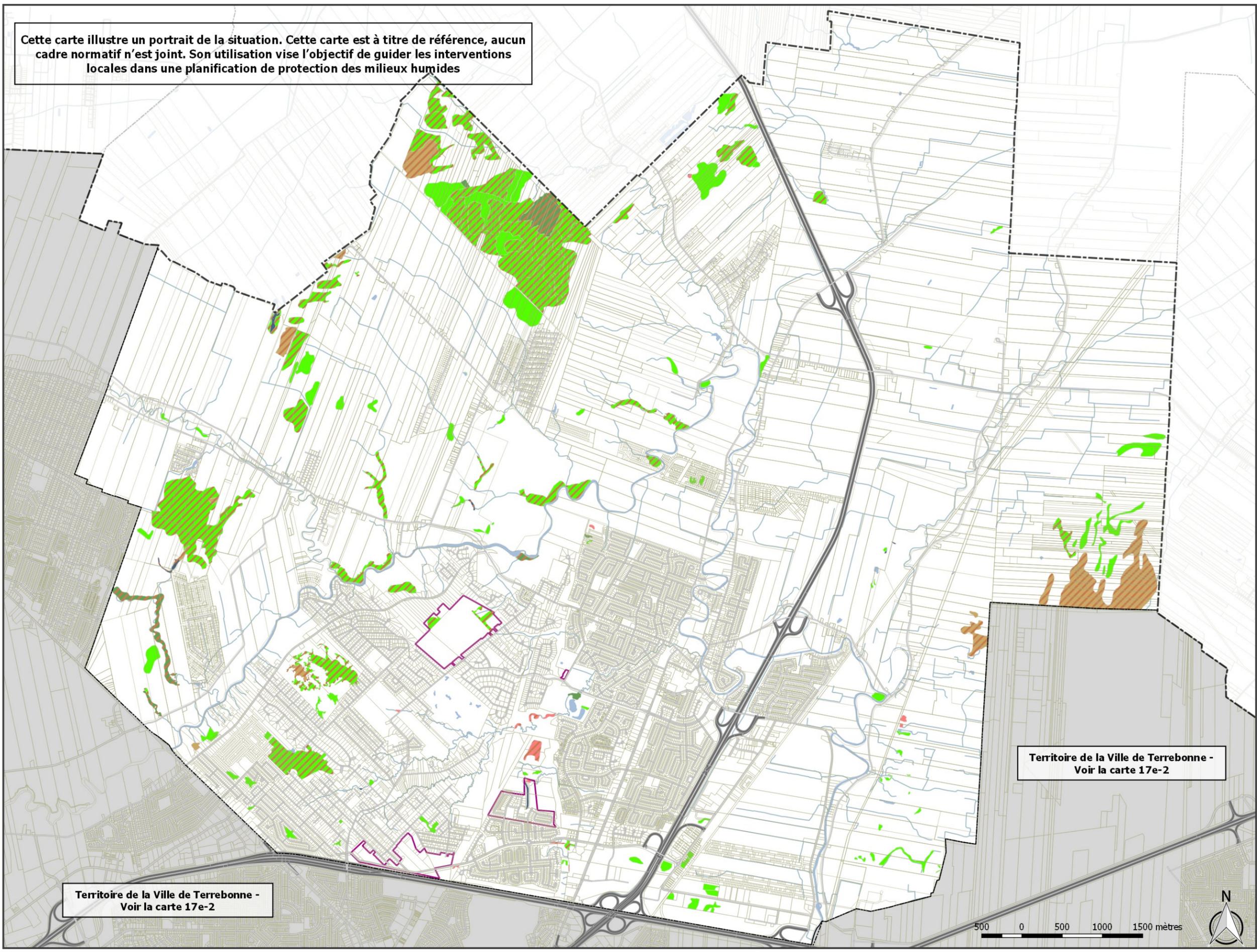
Légende

- Types de milieux humides**
- Étang
 - Marais
 - Marécage arboré
 - Marécage arbustif
 - Tourbière
- Valeur écologique**
- ▨ Milieux de haute valeur écologique*
- Autres**
- Certificats d'autorisation octroyés (L.Q.E. art.22)
- Hydrographie**
- Linéaire
 - Surface
- Cadastre**
- Trame cadastrale
- Réseau routier**
- Autoroute
 - Autres routes
- Limites administratives**
- MRC Les Moulins
 - Municipalités locales

* Selon le Plan directeur des milieux naturels de Mascouche (novembre 2014)

Sources
Hydrographie, Milieux humides : SMi-Aménatech - Mascouche, 2015
Cadastre, routes : MERN, 2014

Produit par Mathieu Gaudette, urbaniste
Réalisé le 12 août 2015
Adopté le 18 août 2015



Territoire de la Ville de Terrebonne - Voir la carte 17e-2

Territoire de la Ville de Terrebonne - Voir la carte 17e-2



Carte 17e-2

Sites potentiels de milieu humide
localisés sur le territoire de
Terrebonne

Règlement #97-33R-2

Légende

Types potentiels de milieux humides

- Eau peu profonde
- Marais
- Marécage
- Prairie humide
- Tourbière boisée
- Tourbière ombrotrophe (bog)
- Tourbière minérotrophe (fen)

Secteurs particuliers

- Milieu à déterminer
- Secteurs visés par un certificat (L.Q.E. art.22)
- Milieux à préciser

Hydrographie

- Linéaire
- Surface

Cadastre

- Lignes de cadastre

Réseau routier

- Autoroute
- Autres routes

Limites administratives

- MRC Les Moulins
- Municipalités locales

Sources

Milieux humides : Canards Illimités-MDDEP, 2010
Milieux humides (secteur Cote de Terrebonne) : Info
Environnement, 2011
Hydrologie, cadastre, routes : MÉRN, 2014

Produit par Mathieu Gaudette, urbaniste
Réalisé le 13 août 2015
Adopté le 18 août 2015

Territoire de la Ville de Masouche -
Voir la carte 17e-1

Cette carte illustre un portrait de la situation. Cette carte est à titre de référence, aucun
cadre normatif n'est joint. Son utilisation vise l'objectif de guider les interventions
locales dans une planification de protection des milieux humides

1000 0 1000 2000 3000 mètres



Carte 17f

Aires naturelles et éléments
écologiques reconnus sur le
territoire de la MRC Les Moulins

Règlement #97-33R-2

Légende

Affectations à caractère naturel

 Affectations Conservation, Forestière
et Agroforestière

Éléments naturels reconnus

 Milieux humides
 Couvert forestier protégé
 Habitat floristique

Hydrographie

 Linéaire
 Surface

Trame cadastrale

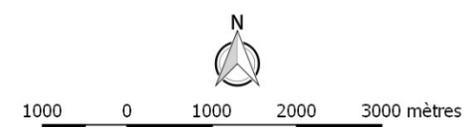
 Trame cadastrale

Réseau routier

 Autoroute
 Autres routes

Limites administratives

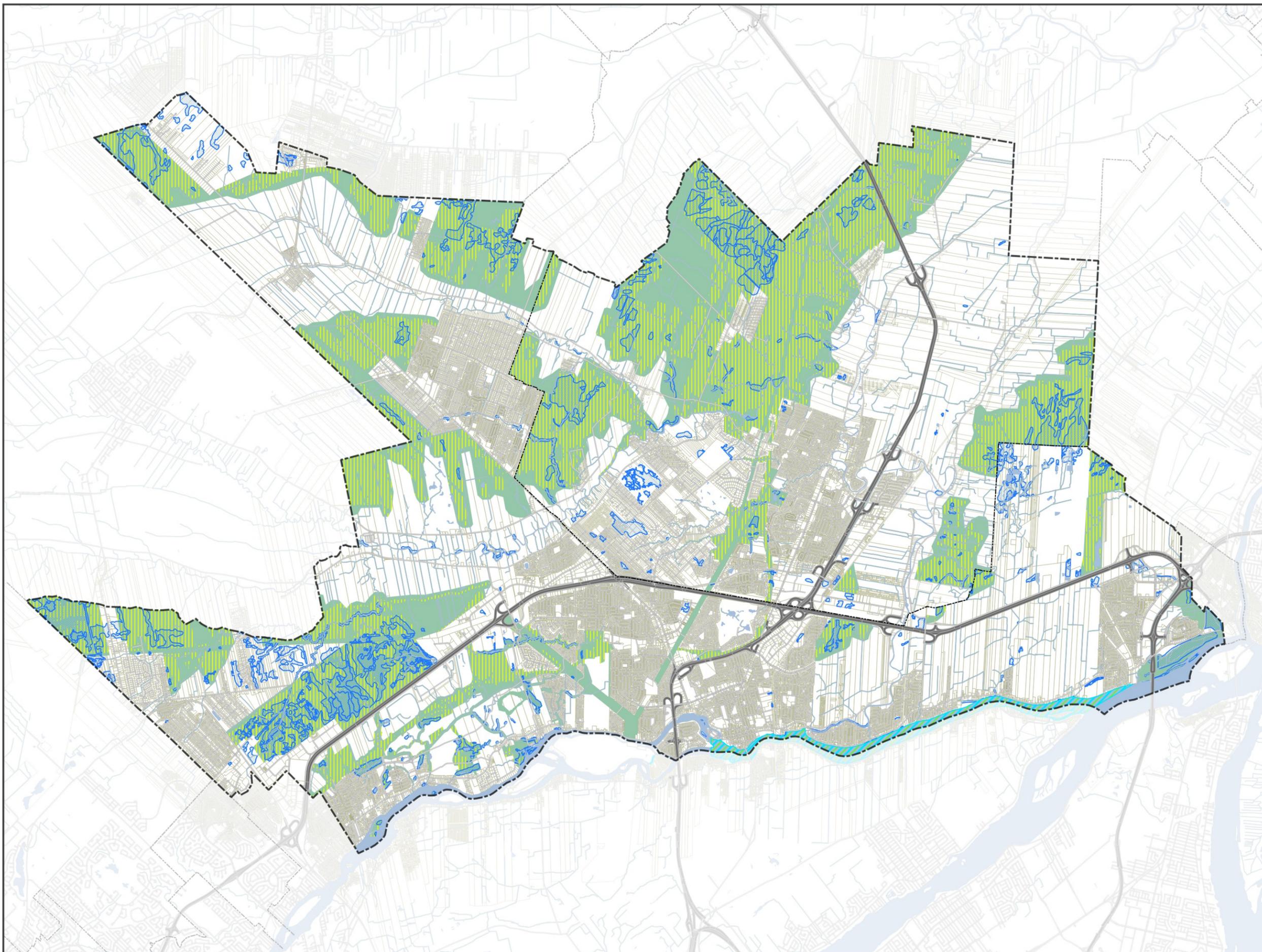
 MRC Les Moulins
 Municipalités locales



Sources

Milieux humides : Canards Illimités (2010), Infor Environnement (2010) &
SMI-Aménatech (2014)
Couvert forestier : SMI-Aménatech (2014) & CMM (2009)
Habitat floristique : MDDELCC, 2012
Hydrologie : SMI-Aménatech, 2014
Cadastré, Routes : MERN, 2014

Produit par Mathieu Gaudette, urbaniste
Réalisé le 14 août 2015
Adopté le 18 août 2015



Carte 22a

Périmètres d'urbanisation, grandes affectations du territoire et équipements régionaux

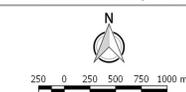
Règlement #97-33R-2

Légende

Périmètres urbains — Limites des périmètres urbains Affectations en périmètres urbains Conservation Conservation - Secteur de mise en valeur intensive Urbaine Multifonctionnelle Multifonctionnelle - TOD Pôles d'emplois mixtes Industrielle Usages contraignants	Affectations hors des périmètres urbains Agricole Agroforestière Forestière Périurbaine Périurbaine - Secteur de développement champêtre Gestion des matières résiduelles Usages contraignants	Trame routière — Autoroutes — Autres routes Trame cadastrale — Limites de lots Limites administratives — MRC — Municipalités locales Hydrographie — Linéaire — Surface	Équipements régionaux et métropolitains — Équipements régionaux et métropolitains 1 Cité du sport 2 CEGEP / CFP / UQAM * 3 Terminus d'autobus de Terrebonne * 4 Théâtre du Vieux-Terrebonne * 5 Gare de Mascouche * 6 Ecopôle 7 Lieu d'enfouissement technique 8 Gare de Terrebonne * 9 Centre hospitalier / UdeM * 10 Gare de Charlemagne (projetée) * * Équipements d'intérêt métropolitain
---	--	--	--

Sources

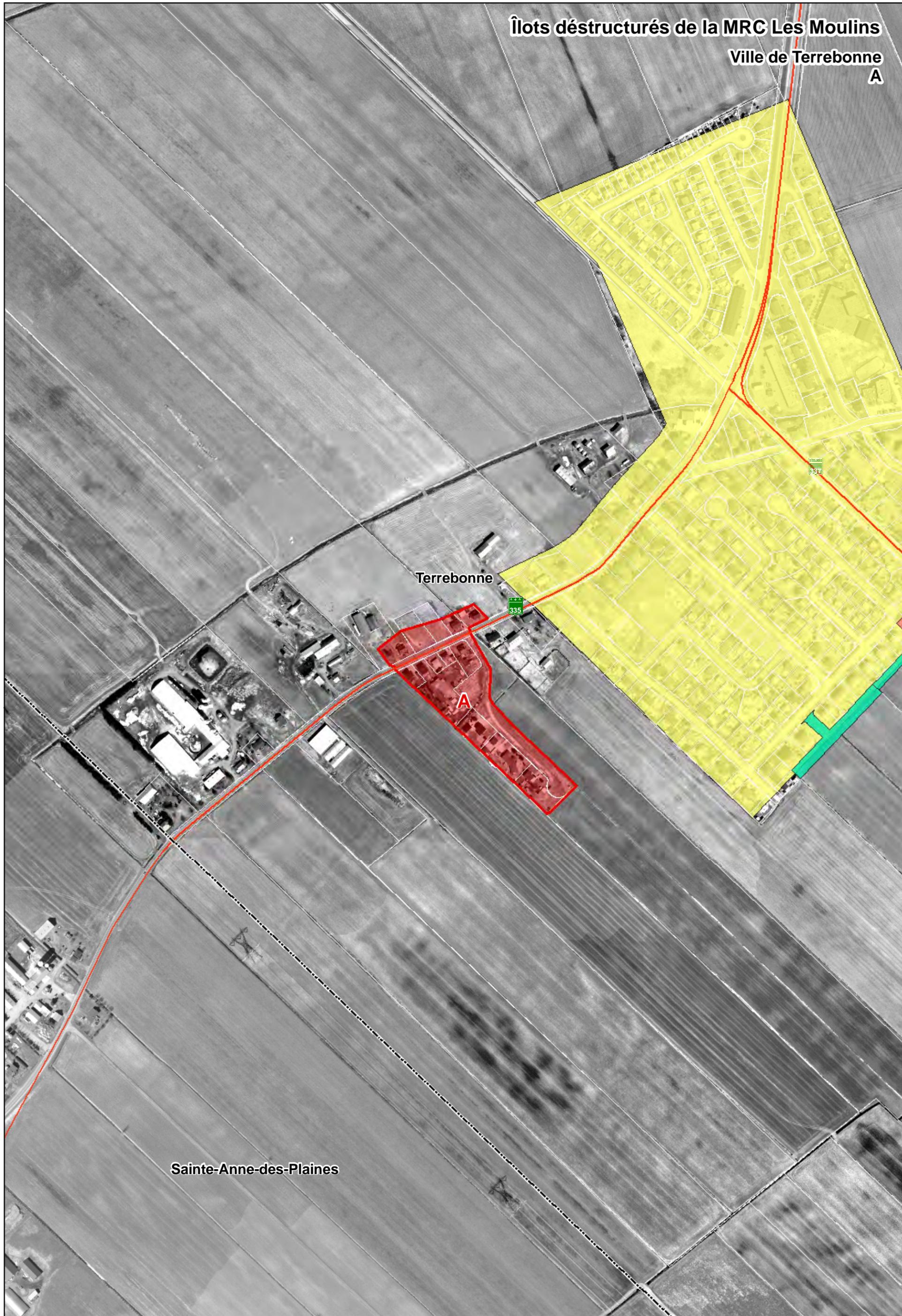
Affectations et périmètres urbains
 MRC Les Moulins, 2015
 Cadastre, hydrographie et routes :
 MERN, 2015
 Matrice graphique :
 Ville de Mascouche, 2015



Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

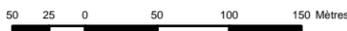
Ville de Terrebonne

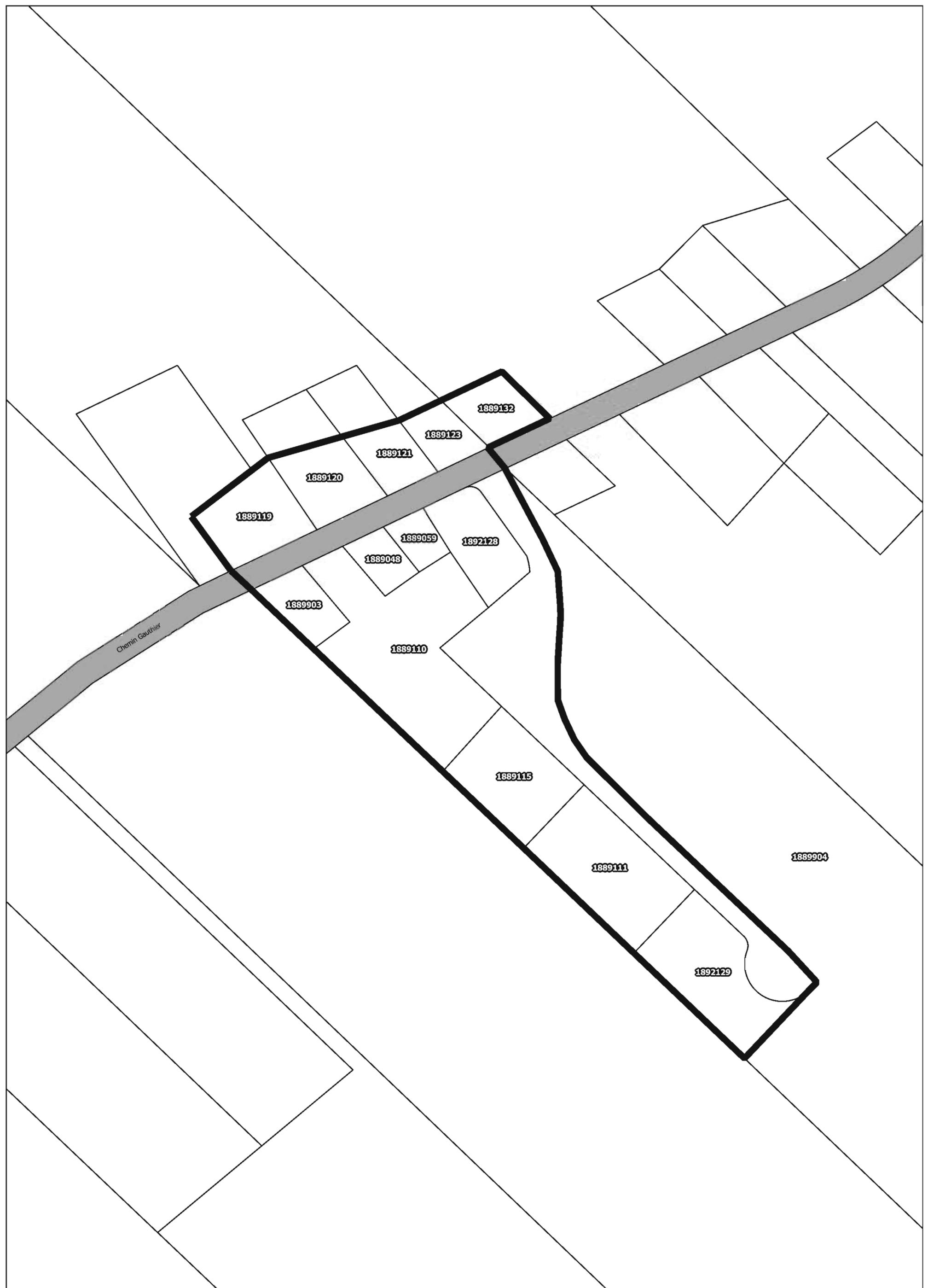
A



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000





Légende

-  Périmètre de l'îlot déstructuré
-  Lots
-  Emprise publique de rue

Îlot déstructuré A
Ville de Terrebonne



18 avril 2011
Réalisé par Mathieu Gaudette

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Terrebonne
D

Sainte-Anne-des-Plaines



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres

Espace pour l'aménagement d'un rond de virage



Légende

- Périmètre de l'îlot déstructuré
- Lots
- Emprise publique de rue

Îlot déstructuré D
Ville de Terrebonne

0 25 50 75 100 125 mètres

MRC
 Les Moulins
 TERREBONNE • MASCOUCHE

18 avril 2011
 Réalisé par Mathieu Gaudette

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Terrebonne
E



Terrebonne

E



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres



Légende

-  Périmètre de l'îlot déstructuré
-  Lots
-  Emprise publique de rue

Îlot déstructuré E
Ville de Terrebonne

0 25 50 75 100 mètres




18 avril 2011
 Réalisé par Mathieu Gaudette

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins
Ville de Terrebonne
F



Sainte-Anne-des-Plaines

Terrebonne

F



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres



Légende

-  Périmètre de l'îlot déstructuré
-  Lots
-  Emprise publique de rue

Îlot déstructuré F
Ville de Terrebonne

0 25 50 75 100 125 mètres




18 avril 2011
 Réalisé par Mathieu Gaudette

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Terrebonne

G



Terrebonne

337

G



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:4 857

50 25 0 50 100 150 Mètres

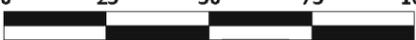


Légende

-  Périmètre de l'îlot déstructuré
-  Lots
-  Emprise publique de rue

Îlot déstructuré G
Ville de Terrebonne

0 25 50 75 100 mètres



MRC
Les Moulins
TERREBONNE • MASCOUCHE

18 avril 2011
Réalisé par Mathieu Gaudette



Légende

- Délimitation de l'îlot déstructuré
- Limites de lots

Îlot déstructuré H-3
Ville de Terrebonne

0 50 100 150 200 mètres

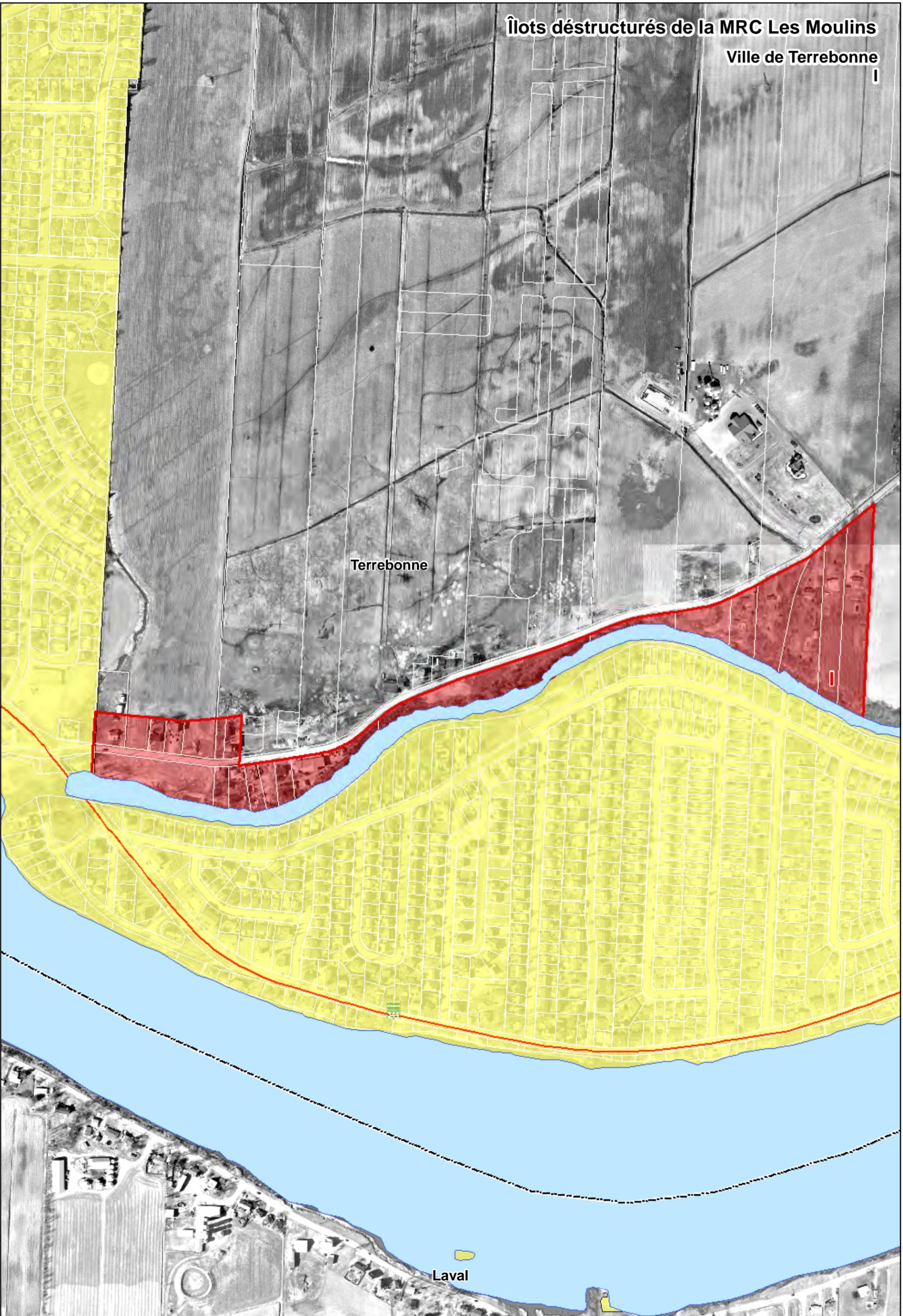


4 octobre 2012
Montage : Mathieu Gaudette

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Terrebonne

1



Terrebonne

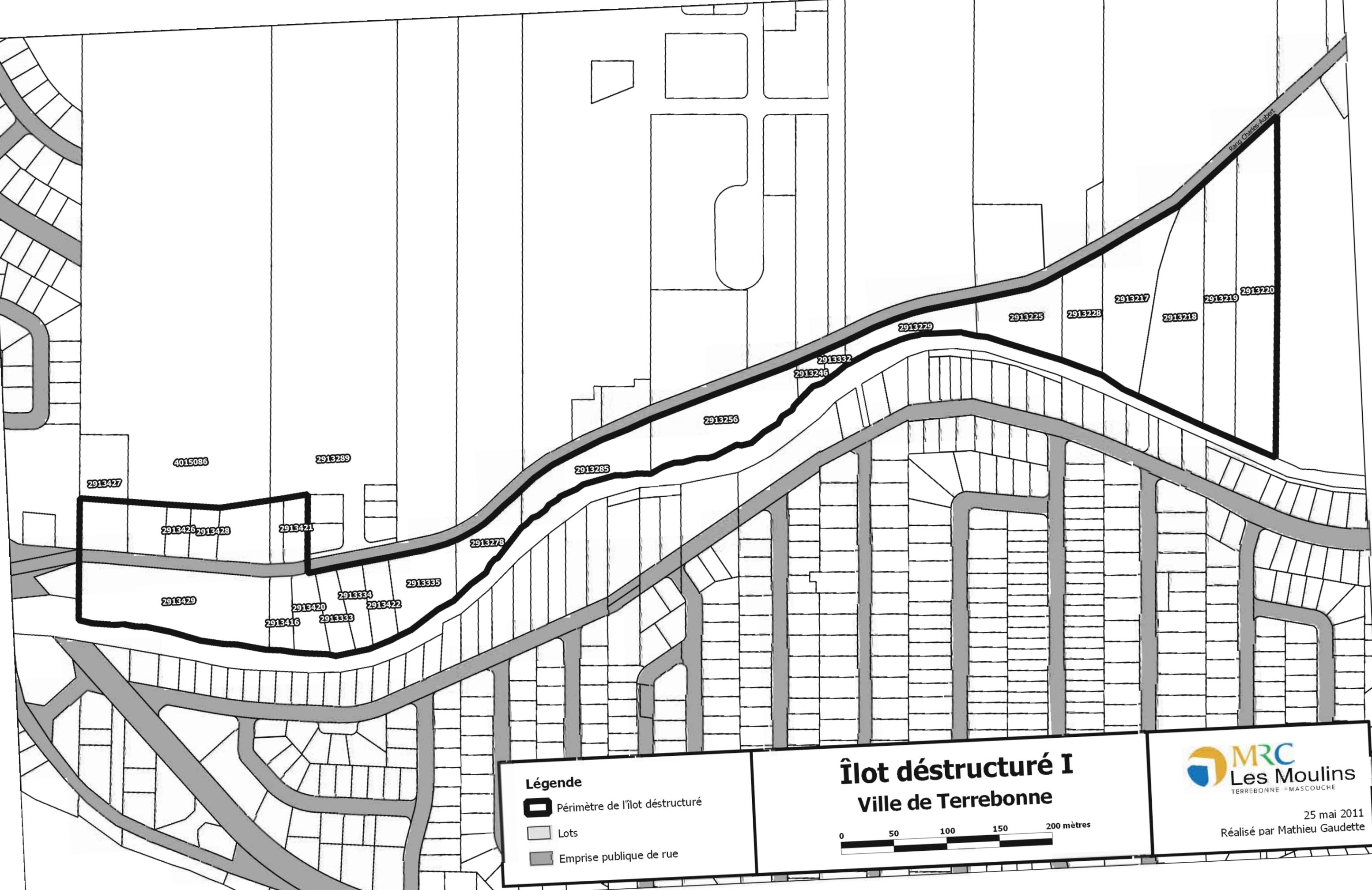
Laval



-  Limites municipales
-  Zone non agricole
-  Exclusion
-  Inclusion
-  Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000





Légende

-  Périmètre de l'îlot déstructuré
-  Lots
-  Emprise publique de rue

Îlot déstructuré I

Ville de Terrebonne



0 50 100 150 200 mètres



MRC
Les Moulins
TERREBONNE - MASCOUCHE

25 mai 2011
Réalisé par Mathieu Gaudette

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Terrebonne

J1



Terrebonne

J1

J3

Laval



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres



Terrebonne

Profondeur de 60 m à partir de l'emprise

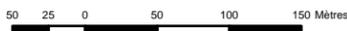
J3

Laval



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000





J-1

J-3

Profondeur de 60m à partir de l'emprise de rue

Profondeur de 60m à partir de l'emprise de rue

Légende

-  Périmètre de l'îlot déstructuré
-  Lots
-  Emprise publique de rue

Îlots déstructurés J-1 et J-3
Ville de Terrebonne

0 50 100 150 200 mètres




MRC
Les Moulins
 TERREBONNE • MASCOUCHE

18 avril 2011
 Réalisé par Mathieu Gaudette

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Terrebonne

K

Mascouche

Terrebonne

K



-  Limites municipales
-  Zone non agricole
-  Exclusion
-  Inclusion
-  Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres

Autoroute 640

2913172

2913173

2913174

2913163

2913181

2913182

2913168

2913167

2913166

2913180

2913179

Rang Charles-Aubert

Légende

-  Périmètre de l'îlot déstructuré
-  Lots
-  Emprise publique de rue

Îlot déstructuré K

Ville de Terrebonne

0 25 50 75 100 mètres



18 avril 2011
Réalisé par Mathieu Gaudette

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Terrebonne



Terrebonne

Laval

- ▬ Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000



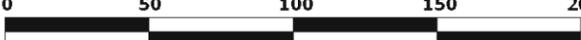


Légende

-  Périmètre de l'îlot déstructuré
-  Lots
-  Emprise publique de rue

Îlot déstructuré L (1 de 2)
Ville de Terrebonne

0 50 100 150 200 mètres




MRC
 Les Moulins
 TERREBONNE • MASCOUCHE

18 avril 2011
 Réalisé par Mathieu Gaudette



Terrebonne

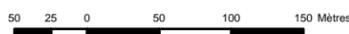
P

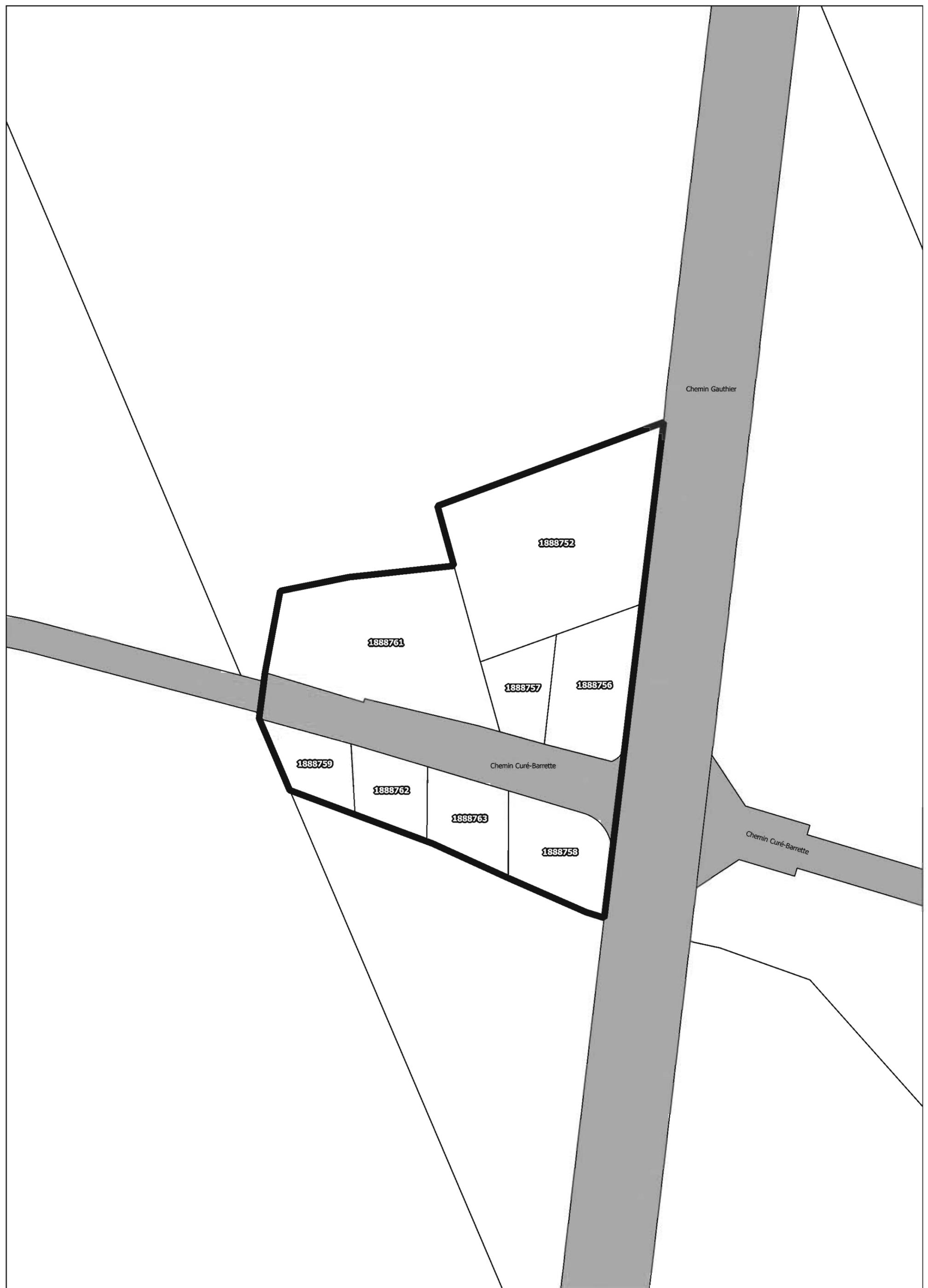
335



-  Limites municipales
-  Zone non agricole
-  Exclusion
-  Inclusion
-  Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000





Légende

-  Périmètre de l'îlot déstructuré
-  Lots
-  Emprise publique de rue

Îlot déstructuré P
Ville de Terrebonne

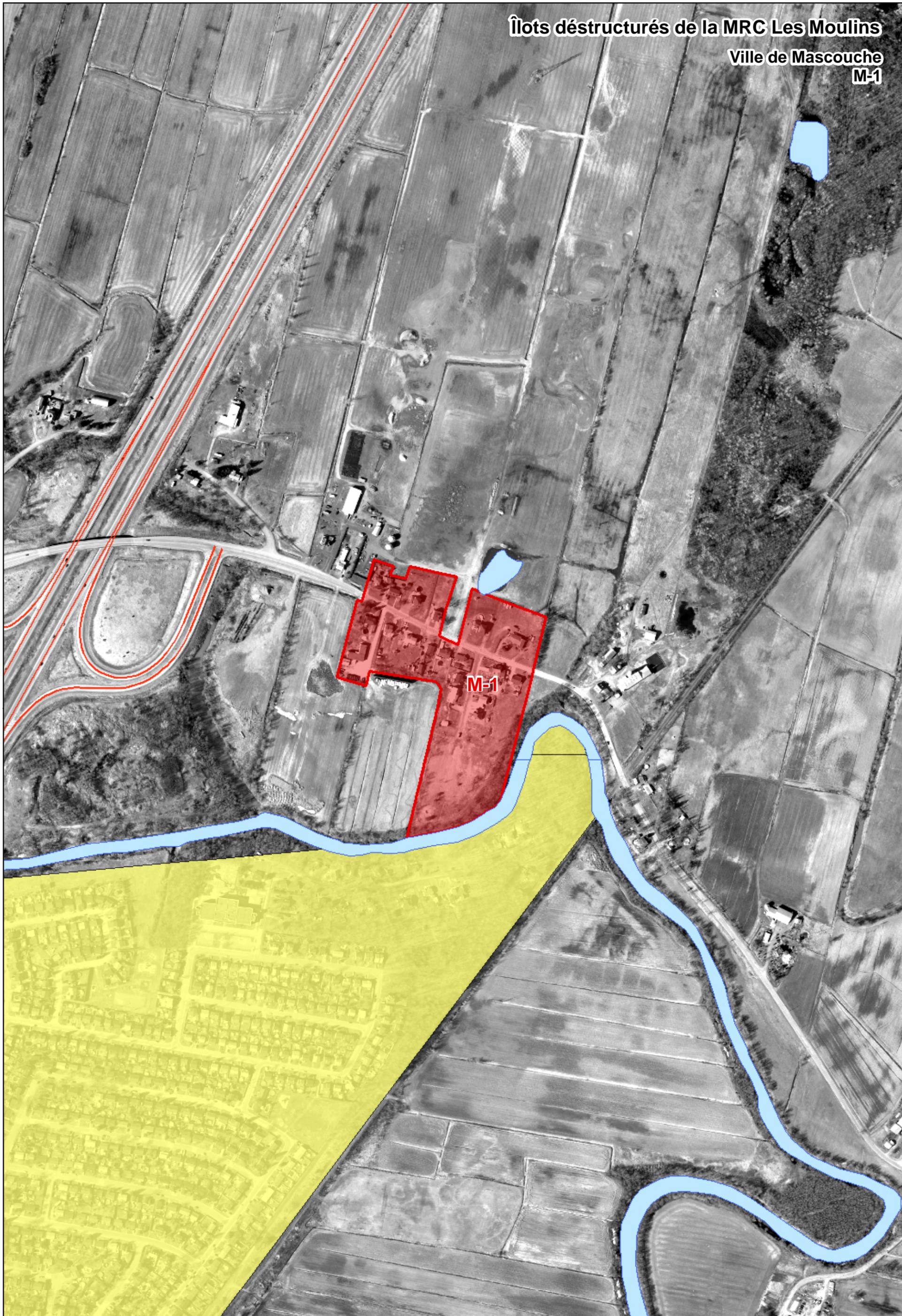


18 avril 2011
 Réalisé par Mathieu Gaudette

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Mascouche

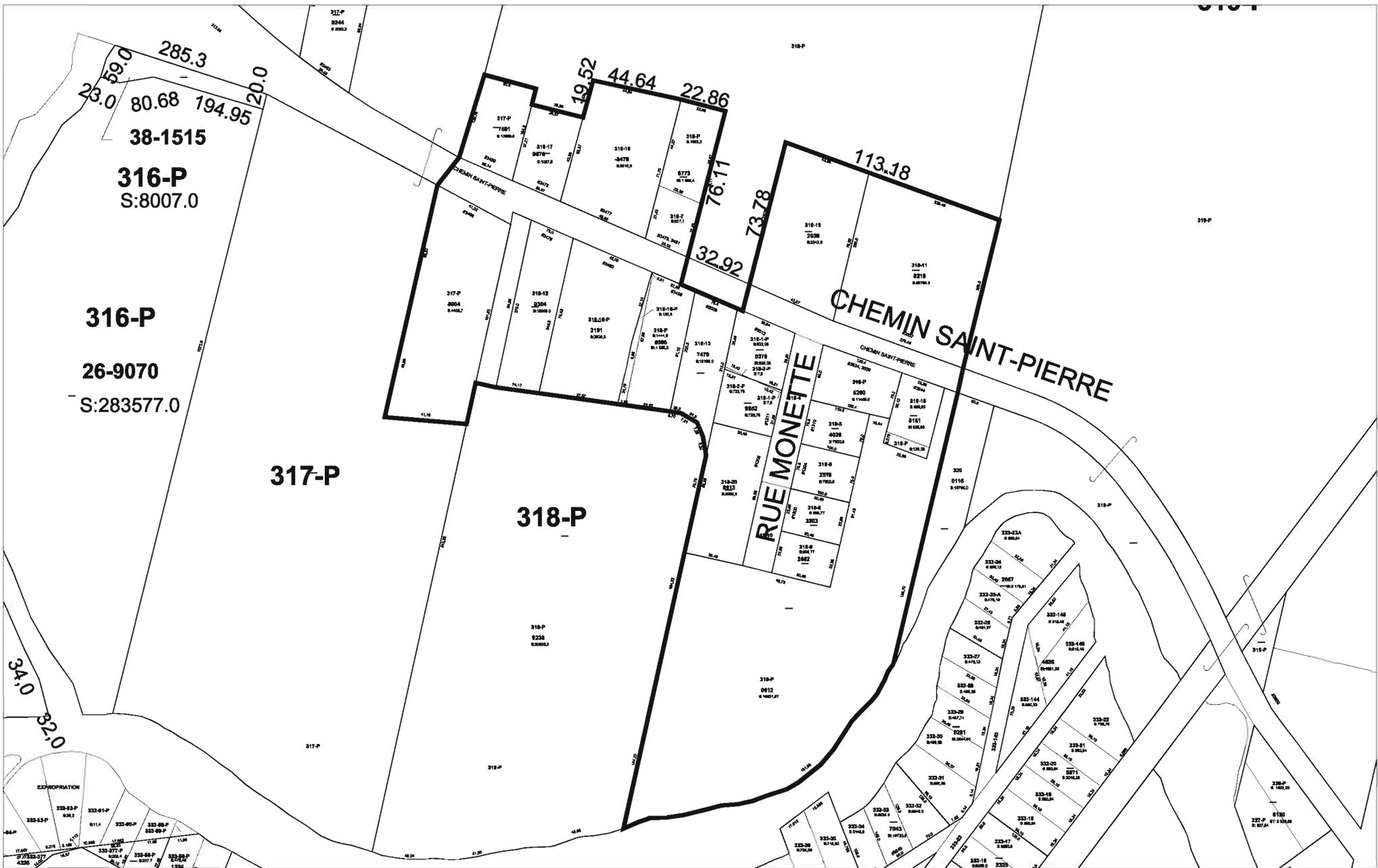
M-1



-  Limites municipales
-  Zone non agricole
-  Exclusion
-  Inclusion
-  Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres

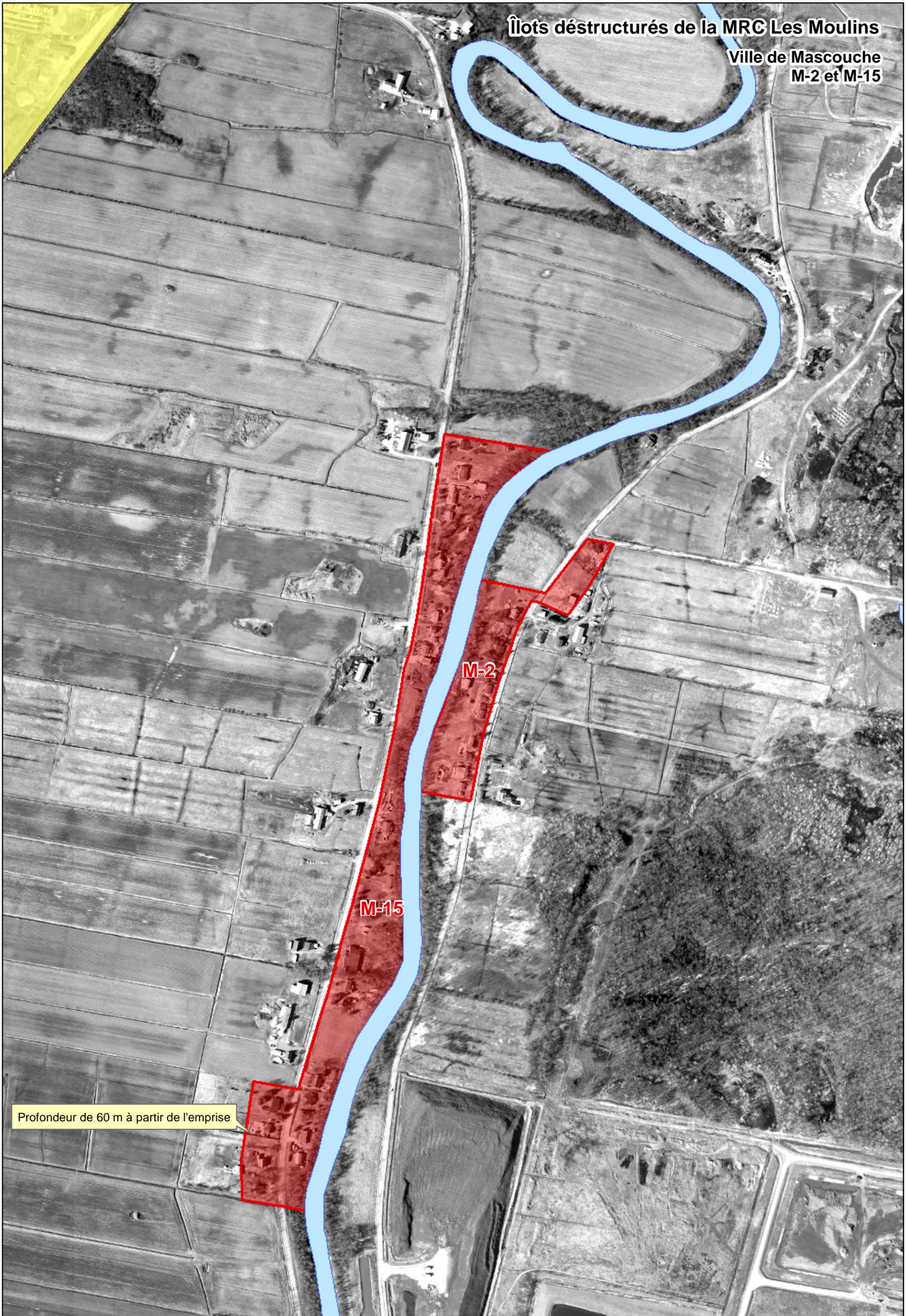


ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
 (Intersection St-Pierre / Monette)

M-1

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Mascouche
M-2 et M-15

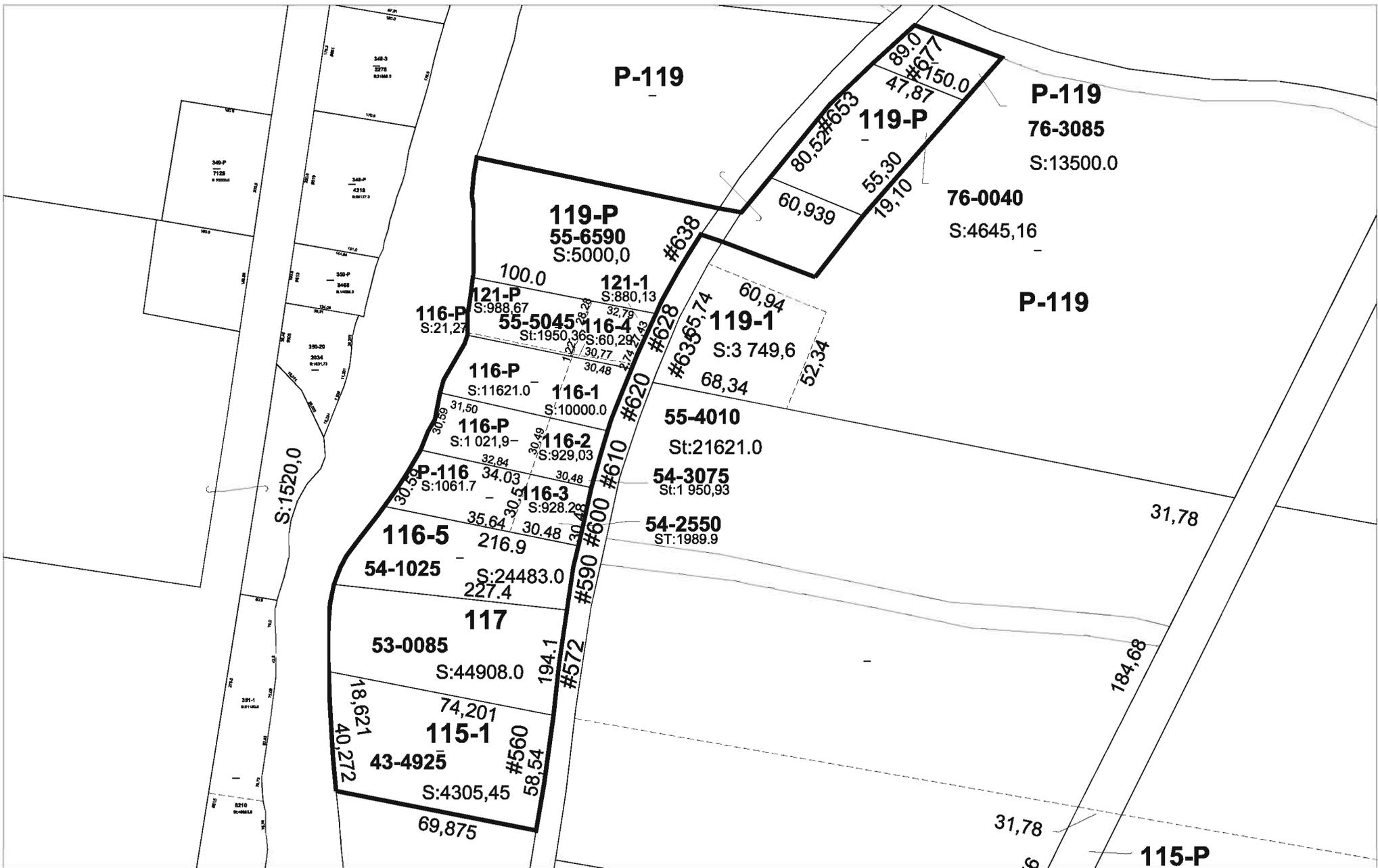


Profondeur de 60 m à partir de l'emprise

- N
- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000





ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Cabane Ronde)

M-2

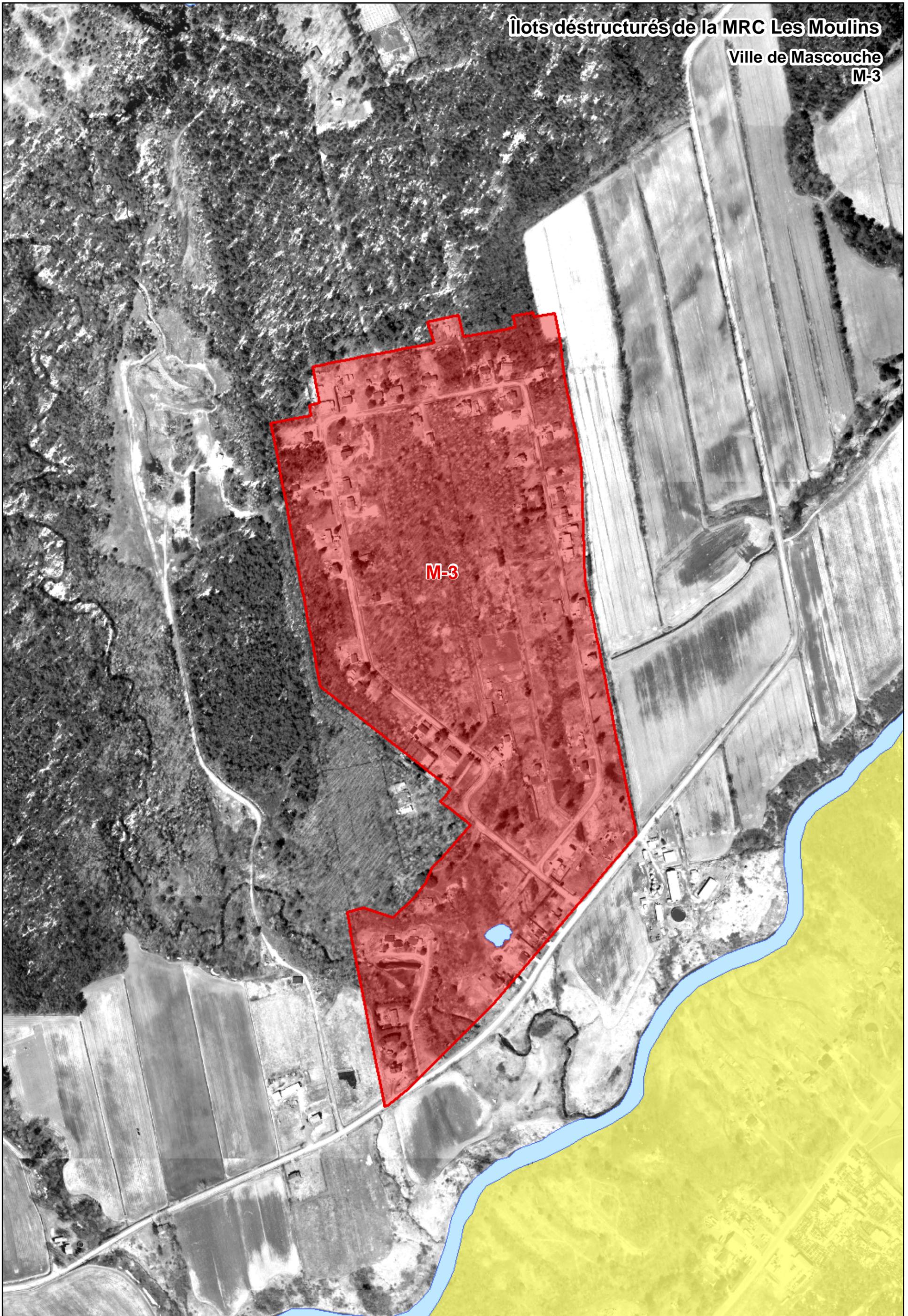


ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Louis-Hébert)

M-15

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Mascouche
M-3



M-3



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres

Commission
de protection
du territoire agricole
Québec

Avril 2011
Réalisation: Valérie Côté

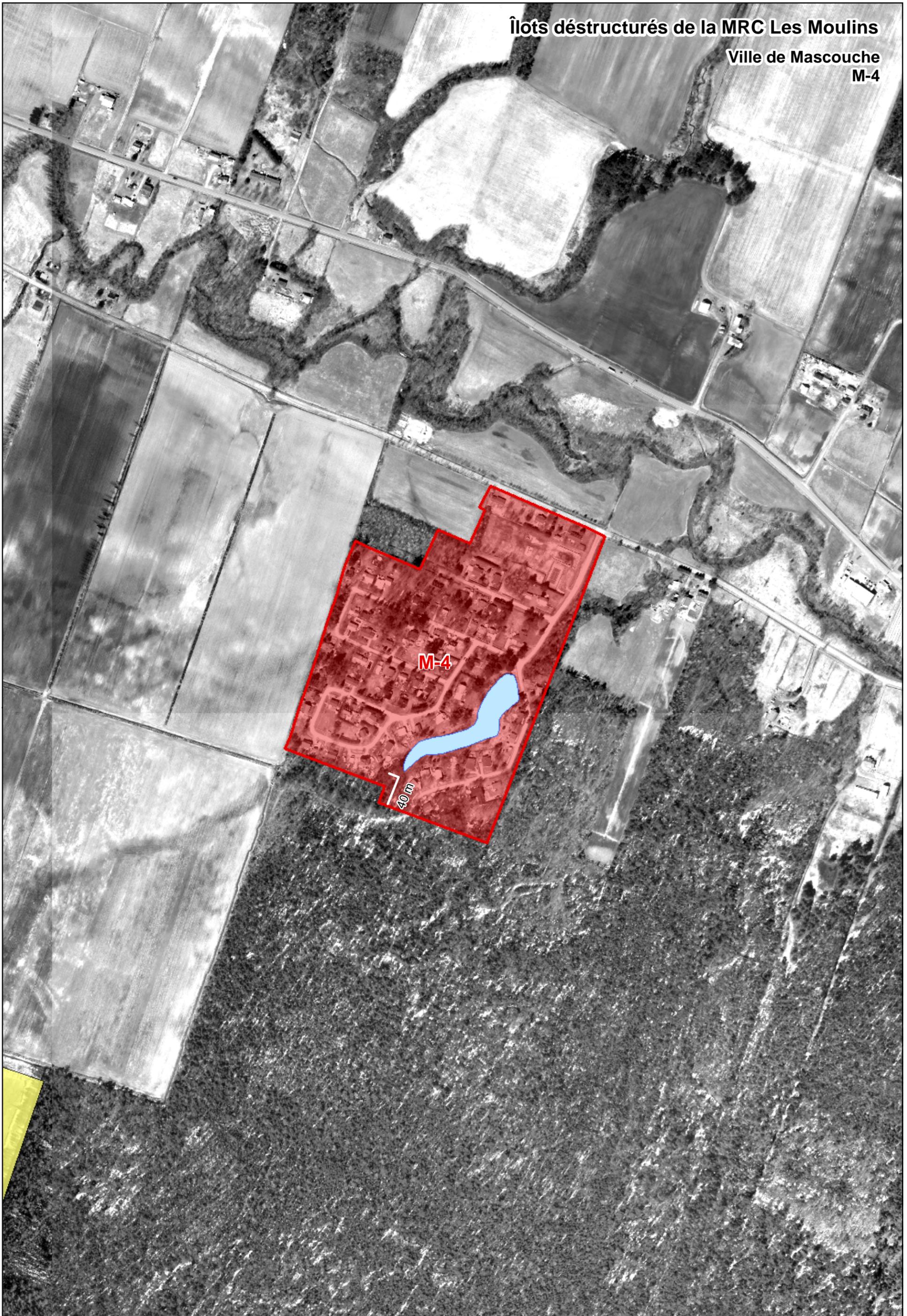


ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Andrassy)

M-3

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Mascouche
M-4



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres



1002
S:185531,2
(S:20,65ha)

40 m



ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Lac Laplaine)

M-4

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Mascouche
M-5



M-5



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres



ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Rue Pierre)

M-5

Profondeur de 60 m à partir de l'emprise

M-6

M-7



-  Limites municipales
-  Zone non agricole
-  Exclusion
-  Inclusion
-  Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres



ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Rue Comtois)

M-6

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins
Ville de Mascouche
M-7

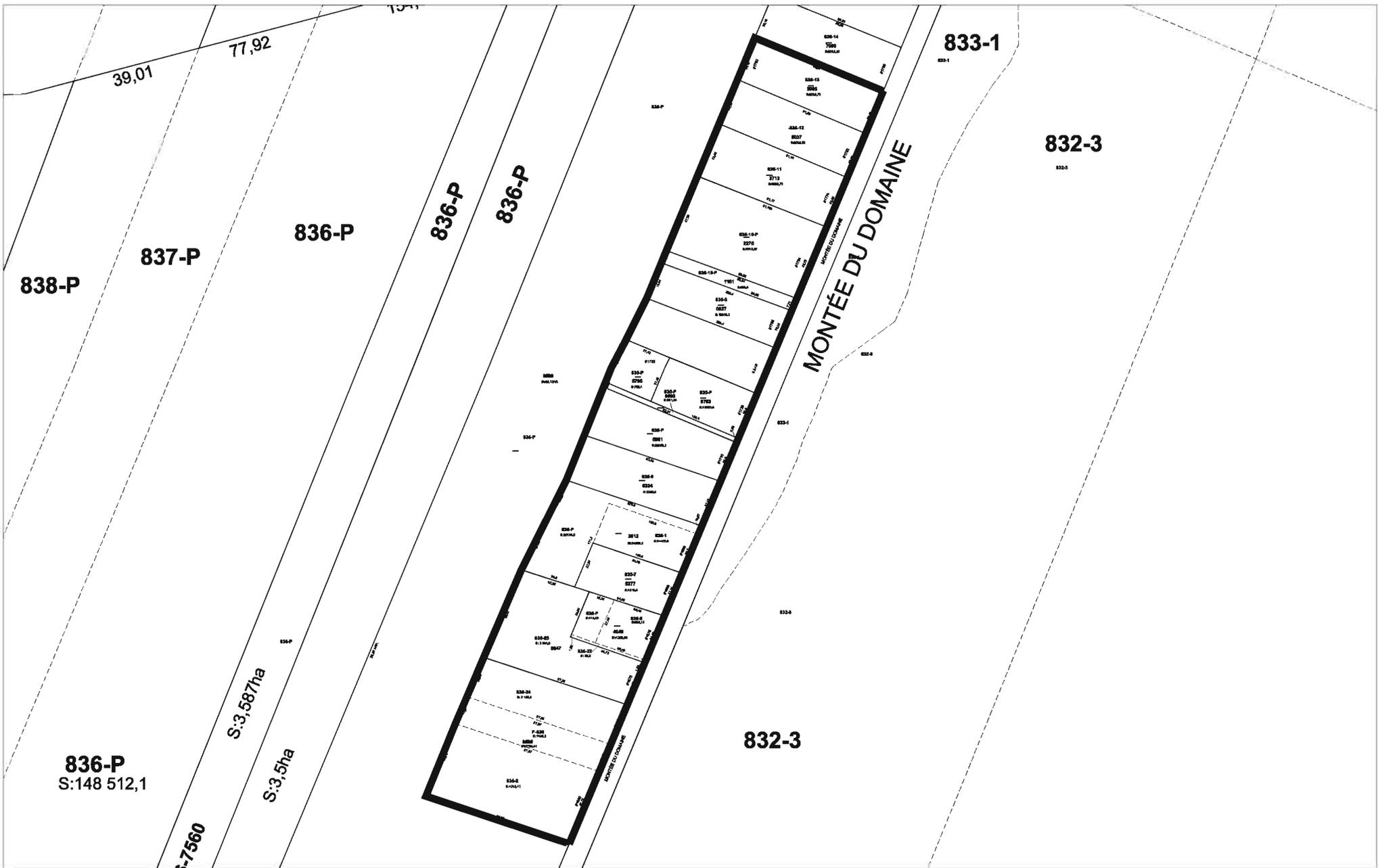


N

- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000





ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Montée du Domaine)

M-7

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Mascouche
M-8



ligne des hautes eaux du ruisseau Saint-Pierre

M-8

Profondeur de 60 m à partir de l'emprise

- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:6 000

50 25 0 50 100 150 Mètres



ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Sainte-Marie)

M-8



ligne des hautes eaux du ruisseau Saint-Philippe

Profondeur de 60 m à partir de l'emprise

Profondeur de 60 m à partir de l'emprise

M-9



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000





ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Côte Saint-Philippe)

M-9

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Mascouche
M-10



M-10



-  Limites municipales
-  Zone non agricole
-  Exclusion
-  Inclusion
-  Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres

Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins

Ville de Mascouche
M-11a



ligne des hautes eaux du ruisseau des Grandes Prairies

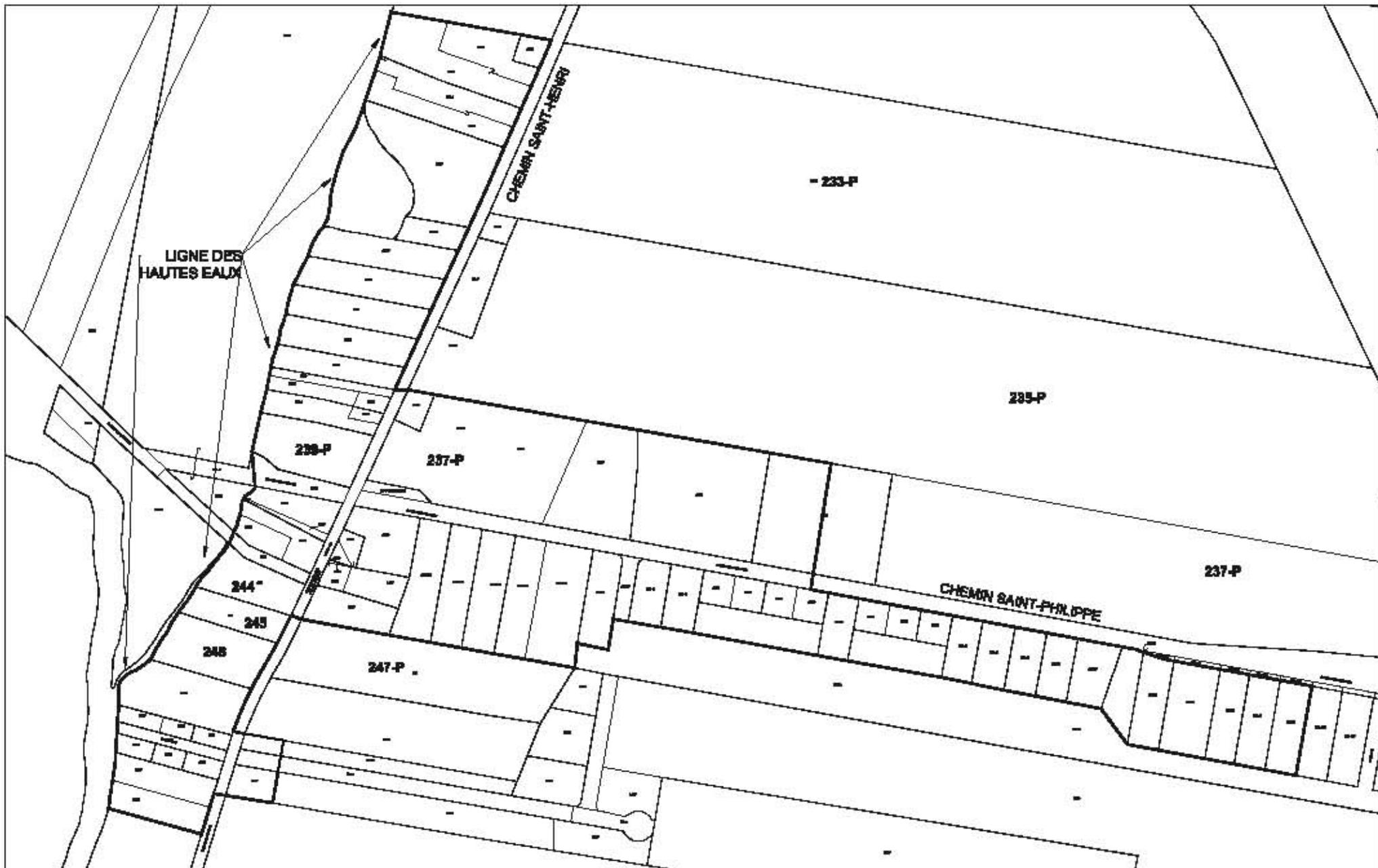
M-11a

M-11b-1

- N
- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

1:5 000

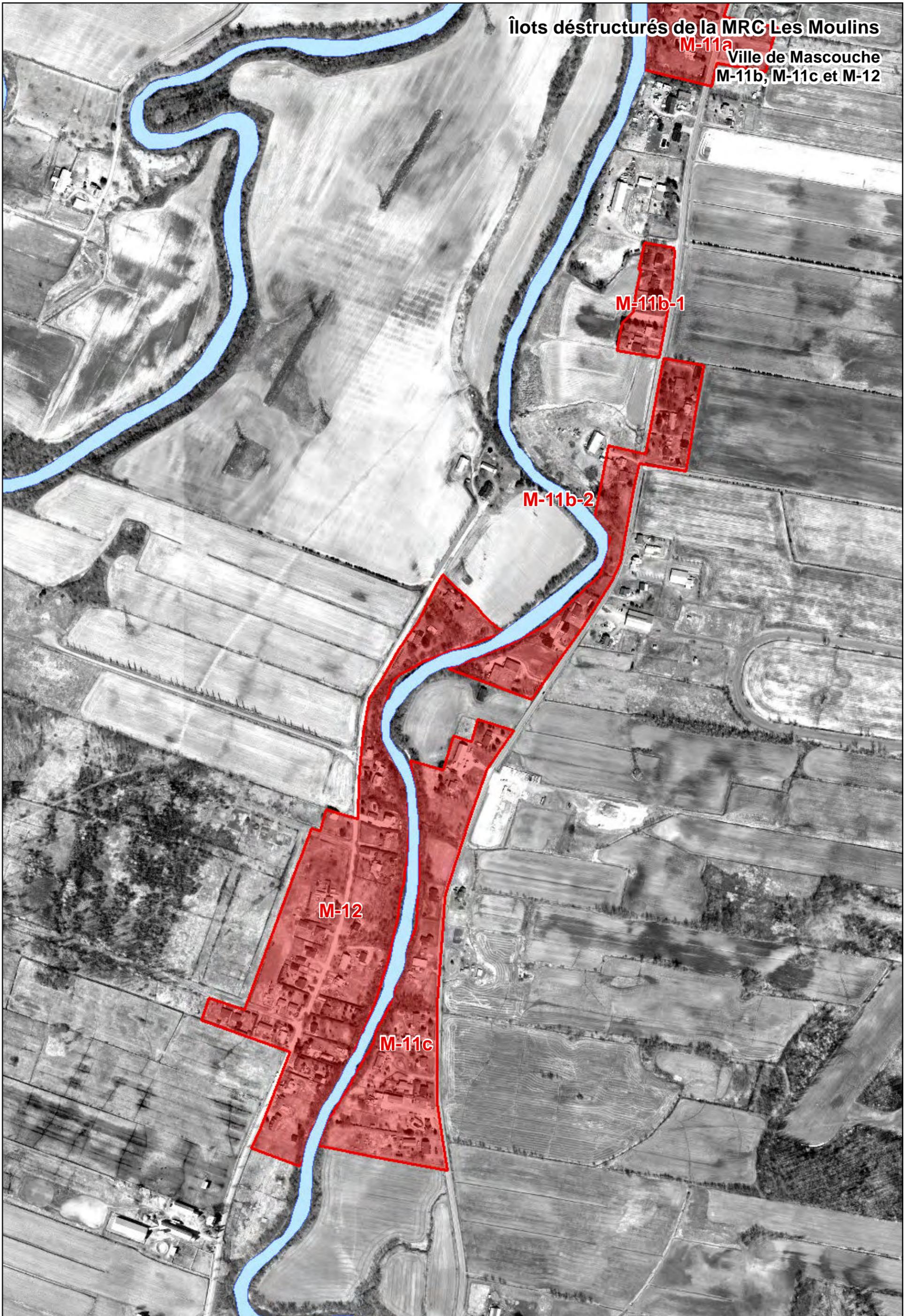




ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Intersection Saint-Henri / Saint-Philippe)

M-11a

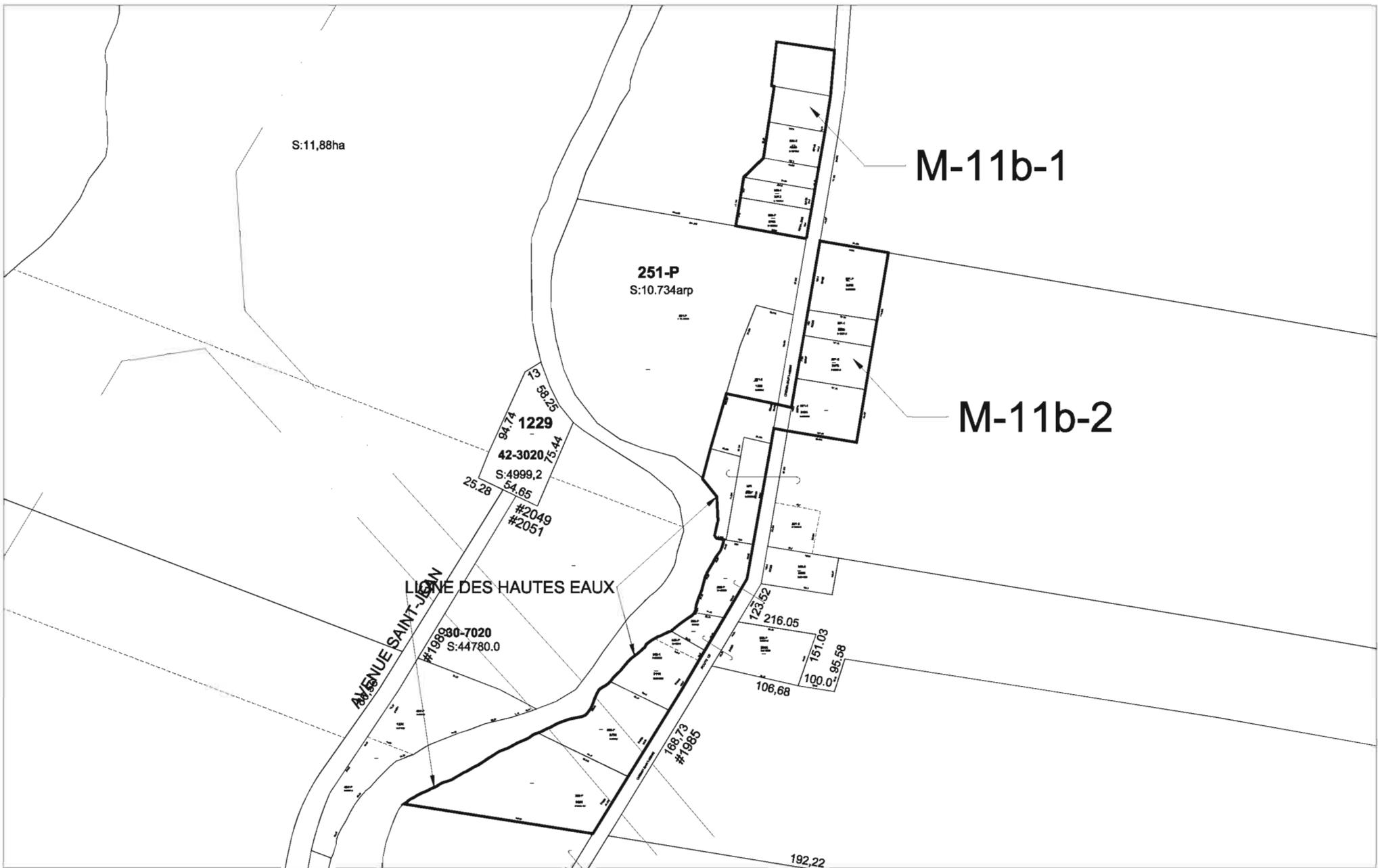
Îlots déstructurés de la MRC Les Moulins
M-11a
Ville de Mascouche
M-11b, M-11c et M-12



- Limites municipales
- Zone non agricole
- Exclusion
- Inclusion
- Îlots déstructurés - Type 1 (avec morcellement)

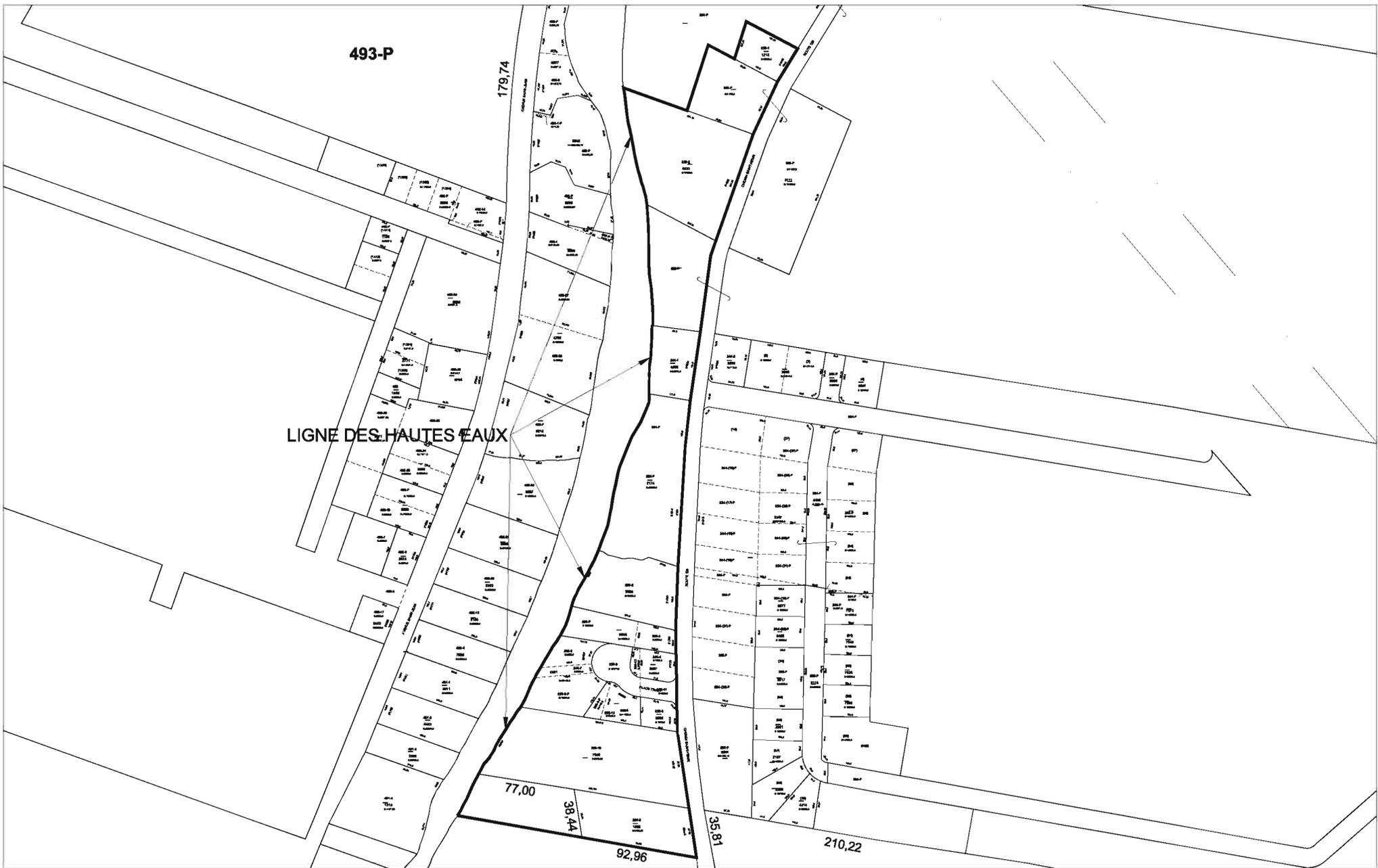
1:5 000

50 25 0 50 100 150 Mètres



ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Saint-Henri)

M-11b



ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Saint-Henri)

M-11c



ÉTENDU DE L'ÎLOT DESTRUCTURÉ CONCERNÉ
(Saint-Jean)

M-12



Îlot détroucturé de vocation autre

Îlot B - Terrebonne



Légende	
	Périmètre de l'îlot détroucturé
	Lignes de cadastre
292097	Numéro de cadastre

Sources : CMM, 2014
MERN, 2014
MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
MRC Les Moulins
11 août 2014



MRC
Les Moulins
TERREBONNE • MASCOUCHE



Îlot détruit de vocation autre

Îlot C - Terrebonne

Légende

-  Périmètre de l'îlot détruit
-  Lignes de cadastre
- 292097** Numéro de cadastre

Sources : CMM, 2014
MERN, 2014
MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
MRC Les Moulins
11 août 2014



MRC
Les Moulins
TERREBONNE • MASCOUCHE



Îlot détruit de vocation autre

Îlot E-Golfs - Terrebonne



Légende

-  Périmètre de l'îlot détruit
-  Lignes de cadastre
- 292097** Numéro de cadastre

Sources : CMM, 2014
 MERN, 2014
 MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
 MRC Les Moulins
 11 août 2014



MRC
Les Moulins
 TERREBONNE • MASCOUCHE



Îlot détruit de vocation autre

Îlot H-1 - Terrebonne

Légende

-  Périmètre de l'îlot détruit
-  Lignes de cadastre
- 292097** Numéro de cadastre

Sources : CMM, 2014
MERN, 2014
MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
MRC Les Moulins
11 août 2014



MRC
Les Moulins
TERREBONNE • MASCOUCHE



Îlot détruit de vocation autre

Îlot H-2 - Terrebonne



Légende	
	Périmètre de l'îlot détruit
	Lignes de cadastre
292097	Numéro de cadastre

Sources : CMM, 2014
MERN, 2014
MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
MRC Les Moulins
11 août 2014





Îlot déstructuré de vocation autre

Îlot N - Terrebonne

Légende

- Périmètre de l'îlot déstructuré
- Lignes de cadastre
- 292097 Numéro de cadastre

Sources : CMM, 2014
MERN, 2014
MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
MRC Les Moulins
11 août 2014



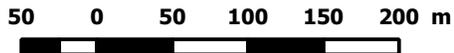
Îlot détruit de vocation autre
Îlot O - Terrebonne

Légende

-  Périmètre de l'îlot détruit
-  Lignes de cadastre
- 292097** Numéro de cadastre

Sources : CMM, 2014
MERN, 2014
MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
MRC Les Moulins
11 août 2014


MRC
Les Moulins
TERREBONNE • MASCOUCHE



Îlot détroucturé de vocation autre

Îlot R - Terrebonne

- Légende**
-  Périmètre de l'îlot détroucturé
 -  Lignes de cadastre
 - 292097** Numéro de cadastre

Autoroute 640

Chemin des Quarante-Arpents

R

1947901



Sources : CMM, 2014
MERN, 2014
MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
MRC Les Moulins
11 août 2014





Îlot déstructuré de vocation autre

Îlot M-13 - Mascouche

Légende

- Périmètre de l'îlot déstructuré
- Lignes de cadastre (matrice graphique)
- 292097 Numéro de cadastre (matrice graphique)

Sources : CMM, 2014
 MERN, 2014
 MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
 MRC Les Moulins
 11 août 2014

MRC
Les Moulins
 TERREBONNE • MASCOUCHE





Îlot détroucturé de vocation autre

Îlot M-14 - Mascouche

Légende

-  Périmètre de l'îlot détroucturé
-  Lignes de cadastre (matrice graphique)
- 292097** Numéro de cadastre (matrice graphique)

Sources : CMM, 2014
MERN, 2014
MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
MRC Les Moulins
11 août 2014





Îlot détroucturé de vocation autre

Îlot M-16 - Mascouche

Légende

-  Périmètre de l'îlot détroucturé
-  Lignes de cadastre
- 292097** Numéro de cadastre

Sources : CMM, 2014
MERN, 2014
MRC Les Moulins, 2014

Réalisé par Mathieu Gaudette, urb.
MRC Les Moulins
11 août 2014



Gestion des exploitations agricoles porcines

Annexe 2-D du SAR

Règlement #97-33R-2

Légende

Zones urbaines sensibles

-  Zone blanche en périmètre urbain
-  Zone blanche hors du périmètre urbain
-  Îlots déstructurés de vocation résidentielle

Zone agricole

-  Zone agricole permanente
-  Zone agricole en périmètre urbain

Aires de protection

-  Rayon de protection de 1 000 m de la zone blanche et/ou périmètre urbain
-  Rayon de protection de 500 m autour des îlots déstructurés sensibles
-  Rayon de protection de 300 m autour d'une prise d'eau
-  Bande de 300 m à partir des rivières Mascouche et Mille-Îles

Éléments d'intérêt écologique

-  Couvert forestier protégé

Hydrographie

-  Linéaire
-  Surface

Autres éléments

-  Trame cadastrale
-  Réseau routier
-  Limites administratives

Exploitations agricoles de production animale

-  Bovins de boucherie
-  Bovins laitiers et production laitière
-  Chevaux
-  Ovins
-  Porcs

1 0 1 2 3 Kilomètres



Sources

Zone agricole : CPTAQ, 2014
Exploitations agricoles : MAPAQ, 2014
Hydrographie, routes, cadastre : MERN, 2014

Produit par Mathieu Gaudette, urbaniste
Réalisé le 9 juillet 2015
Adopté le 18 août 2015

PLAN D'ACTION
DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE REMPLACEMENT – VERSION 2
DE LA MRC DES MOULINS
(Mise à jour lors du règlement #97-33R2)

GRANDE ORIENTATION	PROPOSITION	ÉTAPES DE MISE EN OEUVRE	ÉCHÉANCIERS	COORDINATION	PRINCIPAUX PARTENAIRES	ÉTAT EN 2014
Consolider les zones urbaines existantes et orienter l'extension urbaine en continuité des pôles existants	Adoption de règlements d'urbanisme conformes aux objectifs du schéma révisé et au document complémentaire	1. Élaboration 2. Approbation	1. Dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur du schéma révisé	MRC des Moulins	➤ Villes de la MRC des Moulins	Règlements de concordance adoptés à Terrebonne (2005) et Mascouche (2006)
	Échanger des superficies des zones de réserve avec celles des zones prioritaires	1. Échange de superficie (modification au schéma)	1. Au besoin	MRC des Moulins	➤ Villes de la MRC des Moulins	Mécanisme des zones prioritaires et de réserve aboli avec l'entrée en vigueur du règlement #97-33R (octobre 2013)
	Intégrer les nouvelles dispositions de gestion de l'urbanisation du PMAD, notamment les normes de densité minimales (TOD et extérieur des TOD)	1. Intégration des dispositions et normes au SAR 2. Règlements de concordance des plans et règlements locaux	1. Terminé 2. Court terme	MRC Les Moulins	➤ CMM ➤ MRC Les Moulins ➤ Villes de la MRC Les Moulins	Le règlement #97-33R a intégré ces normes au SAR (entré en vigueur en octobre 2013). Les municipalités sont en cours de réalisation des règlements de concordance au rg. 97-33R
Planifier l'aménagement de la zone agricole et la mise en valeur du territoire agricole en accordant la priorité aux activités et aux entreprises agricoles en zone agricole et en concentrant les activités non agricoles à l'extérieur de la zone agricole	Élaboration d'une stratégie de développement agricole encadrée par un protocole d'entente entre la MRC et l'UPA	1. Élaboration de la stratégie 2. Signature d'un protocole d'entente	1. Court terme 2. Court terme	MRC des Moulins	➤ CCA ➤ CLDEM ➤ MAPAQ ➤ UPA Lanaudière	Cet exercice est intégré à l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA).
	Procéder à la caractérisation du dynamisme de la zone agricole permanente	1. Élaboration de la caractérisation	1. Court terme	MRC des Moulins	➤ CCA ➤ UPA Lanaudière ➤ Villes de la MRC	Cet exercice est intégré à l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA).

	Définition des îlots agricoles déstructurés	1. Rencontre de travail 2. Modification au schéma 3. Demande à portée collective (art. 59 – LPTAA)	1. Court terme 2. Moyen terme	Villes de la MRC MRC Les Moulins	<ul style="list-style-type: none"> ➤ MRC des Moulins ➤ CCA ➤ UPA Lanaudière ➤ MAPAQ ➤ Villes de la MRC ➤ CPTAQ 	La MRC Les Moulins a intégré les îlots déstructurés à son SAR avec l'adoption du règlement #97-7 en 2005. La MRC a par la suite obtenu une autorisation à portée collective (article 59 LPTAA) auprès de la CPTAQ en 2011.
	Élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA)	1. Rencontres de travail 2. Consultations 3. Adoption	1. En cours 2. En cours 3. Court terme	MRC Les Moulins	<ul style="list-style-type: none"> ➤ MRC Les Moulins ➤ UPA-Lanaudière ➤ CCA ➤ Villes de la MRC ➤ CMM ➤ MAPAQ et MAMOT 	La MRC Les Moulins est en processus d'élaboration de son PDZA avec la collaboration de ses partenaires dans le dossier. L'adoption du document est prévue en octobre 2015.
Mettre en valeur les différents potentiels économiques de la MRC en matière d'emplois	Élaboration d'une planification stratégique de développement économique	1. Adoption 2. Approbation	1. Moyen terme 2. Moyen terme	CLDEM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ MRC des Moulins ➤ Villes de la MRC des Moulins 	

GRANDE ORIENTATION	PROPOSITION	ÉTAPES DE MISE EN OEUVRE	ÉCHÉANCIERS	COORDINATION	PRINCIPAUX PARTENAIRES	ÉTAT EN 2014
Améliorer de façon permanente les conditions de transport entre la MRC et les pôles d'attraction régionaux	Aménager un nouveau stationnement incitatif dans la partie est de la MRC (secteur Lachenaie)	1. Plans et devis 2. Réalisation	1. Court terme 2. Moyen terme	Agence métropolitaine de transport	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ville de Terrebonne ➤ MRC et CIT des Moulins 	Le stationnement incitatif s'est développé en 2014 avec l'arrivée de la nouvelle gare de train de banlieue de Terrebonne
	Prolongement de la route 335 dans l'emprise de l'autoroute 19	1. Plans et devis 2. Décontamination du sol 3. Réalisation	1. Court terme 2. Moyen terme 3. Moyen terme	MTQ	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ville de Terrebonne ➤ Ministère de la Défense nationale ➤ MRC des Moulins 	La route 335 a été prolongée dans l'emprise jusqu'à son intersection avec le chemin Saint-Roch.

	Mettre en place un train de banlieue entre la MRC et Montréal	1. Plans et devis 2. Réalisation	1. Court terme 2. Court terme	Agence métropolitaine de transport	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Villes de la MRC ➤ MRC des Moulins ➤ CIT des Moulins ➤ MTQ 	Le train de banlieue de l'Est est entré en service le 1 ^{er} décembre 2014, avec 2 gares sur le territoire de la MRC Les Moulins.
	Prolongement de l'autoroute 19 entre les autoroutes 440 et 640.	1. Études 2. Réalisation	1. Court terme 2. Long terme	Transport Québec	MRC et Villes de la couronne nord	Le projet de prolongement de l'autoroute 19 a été annoncé en 2013 pour une ouverture du nouveau tronçon en 2019.
	Établissement d'un lien routier entre le parc industriel Lachenaie et le chemin Charles-Aubert	1. Études 2. Réalisation	1. Court terme 2. Long terme	Ville de Terrebonne	MRC Les Moulins Transport Québec	La Ville de Terrebonne est à étudier la faisabilité de ce lien routier.
Préserver la capacité et la fonctionnalité du réseau routier existant	Planification du corridor de la route 337	1. Création d'un comité technique 2. Élaboration d'un plan de réaménagement 3. Consultation 4. Adoption de règlements municipaux	1. Court terme 2. Court terme 3. Moyen terme 4. Moyen terme	MRC des Moulins	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Villes de la MRC ➤ MTQ ➤ Commerçants ➤ Propriétaires riverains 	La route 337 a été élargie à deux voies dans les deux directions entre le chemin Martin et la rue Rodrigue en 2010.

GRANDE ORIENTATION	PROPOSITION	ÉTAPES DE MISE EN OEUVRE	ÉCHÉANCIERS	COORDINATION	PRINCIPAUX PARTENAIRES	ÉTAT EN 2014
--------------------	-------------	--------------------------	-------------	--------------	------------------------	--------------

Préserver la capacité et la fonctionnalité du réseau routier existant	Prolongement du chemin des Anglais vers la rue des Érables	1. Plans et devis 2. Réalisation	1. Moyen terme 2. Moyen terme	Ville de Mascouche	➤ MRC des Moulins ➤ Propriétaires riverains	Le chemin des Anglais ne se poursuit pas encore jusqu'à la rue des Érables.
	Réfection du pont Préfontaine-Prévost	1. Plans et devis 2. Réalisation	1. Court terme 2. Moyen terme	Villes de Terrebonne et de Laval	➤ MRC des Moulins	Le pont a été remplacé par une nouvelle infrastructure, le pont Sophie-Masson.
Compléter le réseau routier sur le territoire de la MRC	Élargissement de la route 337 entre Martin/Newton et le chemin Sainte-Claire (Secteur La Plaine)	1. Plans et devis	1. Moyen terme	MTQ	➤ Villes de Mascouche et Terrebonne ➤ CPTAQ ➤ MRC des Moulins	La route 337 a été élargie à deux voies dans les deux directions entre le chemin Martin et la rue Rodrigue en 2010.
	Aménager un échangeur sur l'autoroute 640 dans le secteur Lachenaie	1. Plans et devis 2. Réalisation	1. Moyen terme 2. Moyen terme	MTQ et Ville de Terrebonne	➤ MRC des Moulins	L'échangeur de la montée des Pionniers a été aménagé en 2007.
	Aménager un échangeur sur l'autoroute 640 dans le secteur de la Cote de Terrebonne (Urbanova)	1. Plans et devis 2. Réalisation des bretelles sud 3. Réalisation des bretelles nord	1. Court terme 2. Moyen terme 3. Long terme	Ville de Terrebonne	➤ CLDEM ➤ MRC des Moulins ➤ MTQ ➤ Défense nationale	Une première étape sera réalisée à moyen terme (2015-2016) avec l'aménagement des bretelles au sud de l'autoroute 640 (connexion avec l'A-640 en direction est seulement)
	Prolonger la rue Blériot (devenue avenue de la Gare) jusqu'à la montée Masson	1. Plans et devis 2. Réalisation	1. Moyen terme 2. Moyen terme	Ville de Mascouche	➤ CLDEM ➤ MTQ ➤ MRC des Moulins	L'avenue de l'Esplanade enjambe désormais l'autoroute 25 et se poursuit vers l'ouest jusqu'au chemin des Anglais.

Aménager des liens directs au parc industriel de Mascouche	1. Réalisation	1. Court terme	MTQ	<ul style="list-style-type: none"> ➤ CLDEM ➤ Ville de Mascouche 	Deux accès directs vers l'avenue de la Gare et vers la rue Bombardier existant maintenant depuis l'autoroute 25 direction nord.
Aménager un lien routier reliant les parcs industriels situés au nord de l'A-640 (boulevard des Entreprises)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude 2. Réalisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Long terme 2. Long terme 	Ville de Terrebonne et Transport Québec	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Défense nationale ➤ Ville de Terrebonne ➤ Transport Québec 	Aucune étude n'a encore été réalisée. Le lien routier dépendra de l'aménagement du nouvel échangeur de l'A-640.

GRANDE ORIENTATION	PROPOSITION	ÉTAPES DE MISE EN OEUVRE	ÉCHÉANCIERS	COORDINATION	PRINCIPAUX PARTENAIRES	ÉTAT EN 2014
Rehausser la connaissance et la reconnaissance du patrimoine de la MRC par les gens de la région et de l'extérieur	Attribution d'un statut juridique au site du manoir seigneurial de Mascouche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'un comité 2. Élaboration d'un règlement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Court terme 2. Court terme 	Ville de Mascouche	<ul style="list-style-type: none"> ➤ MCC ➤ MRC des Moulins ➤ Propriétaires concernés 	La Ville de Mascouche s'est porté acquéreur du manoir et de la forêt domaniale. Elle est à procéder à l'évaluation du bâtiment et des travaux de remises en état requis.
Exploiter le potentiel touristique du patrimoine de la MRC	Implantation d'une signalétique des éléments d'intérêt	1. Planification	1. Court terme	MRC des Moulins	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Villes de la MRC des Moulins 	➤
Protéger et mettre en valeur les paysages et les attraits naturels de la MRC	Adoption de règlements pour contrôler l'abattage d'arbres dans la forêt seigneuriale	1. Adoption	1. Dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur du schéma révisé	Ville de Mascouche	<ul style="list-style-type: none"> ➤ MRC des Moulins ➤ Propriétaires concernés 	De nouvelles règles sur l'abattage d'arbres dans le couvert forestier, dont la forêt domaniale, ont été intégrées au SAR avec l'adoption du règlement #97-33R-2 (2015).

Établir les mesures préventives pour assurer la sécurité publique, la santé publique et le bien-être général de la population sur tout le territoire de la MRC	Adoption de règlements d'urbanisme conformes aux dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement	1. Adoption	1. Dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur du schéma révisé	MRC des Moulins	➤ Villes de la MRC des Moulins	Règlements de concordance adoptés à Terrebonne (2005) et Mascouche (2006)
	Déterminer toutes les zones connues sujettes aux inondations par embâcle, en incluant les limites du maximum de crue observé	1. Inventaire et recherche d'informations 2. Identification 3. Application de normes	1. Moyen terme		MRC des Moulins	➤ MSP ➤ Villes de la MRC (services de sécurité publique et travaux publics)
Maintenir et améliorer les équipements et les services collectifs en tenant compte de l'évolution des besoins des résidents	Construction du nouveau théâtre du Vieux-Terrebonne et réaménagement de l'ancien	1. Plans et devis 2. Construction 3. Réaménagement	1. Court terme (construction) 2. Moyen et long termes (réaménagement)	Ville de Terrebonne	➤ MCC	Le nouveau Théâtre du Vieux-Terrebonne a été construit en 2004.

La carte PA-1 est abrogée à la suite de l'adoption du règlement #97-33R-2, le 18 août 2015.

Liste des acronymes

CCA	Comité consultatif agricole
CIT	Conseil intermunicipal de transport
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CLDEM	Centre local de développement économique des Moulins
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MCC	Ministère de la Culture et des communications
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTQ	Ministère des Transports du Québec
SARR 2	Schéma d'aménagement révisé de remplacement – version 2
UPA	Union des producteurs agricoles

1° DOCUMENT INDIQUANT LES COÛTS APPROXIMATIFS DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES PROPOSÉS DANS LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE REMPLACEMENT – VERSION 2

En vertu du premier alinéa de l'article 7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le schéma d'aménagement révisé de remplacement – version 2 doit être accompagné d'un document indiquant les coûts approximatifs des équipements et infrastructures proposés dans le schéma d'aménagement révisé de remplacement – version 2.

Dans cette section, la MRC propose une évaluation approximative des dépenses reliées à différents équipements et infrastructures identifiés dans le schéma d'aménagement révisé de remplacement – version 2.

Il est entendu que cette évaluation approximative ne vise qu'à donner un ordre de grandeur puisque dans de très nombreux cas aucune étude de pré-faisabilité ni de faisabilité n'a été réalisée.

Une mise à jour de l'état des divers projets mis de l'avant en 2002 lors de l'adoption en 2002 a été faite lors de l'adoption du règlement #97-33R-2 en 2015.

Les coûts **et l'état** des différents équipements et infrastructures proposés dans le schéma d'aménagement révisé de remplacement – version 2 sont présentés dans le tableau suivant :

ANNEXE O DU RÈGLEMENT #97-33R-2

PROJET	COÛT APPROXIMATIF (2002) (\$)	ÉTAT EN 2015 OU NOUVEAU COÛT APPROXIMATIF (\$)
Aménagement d'un nouveau stationnement incitatif dans la partie est de la MRC (Secteur Lachenaie)	2 000 000	Réalisé
Mise en place d'un train de banlieue entre la MRC et Montréal	3 500 000	Réalisé
Prolongement de la route 335 au nord du chemin Saint-François	2 000 000	Réalisé
Réfection du pont Préfontaine-Prévost	5 000 000	Réalisé
Élargissement de la route 337 entre Martin/Newton et Sainte-Claire	4 000 000	Réalisé
Aménagement d'un échangeur à l'autoroute 640 dans le secteur de la Cote de Terrebonne (Urbanova)	2 000 000	6 750 000 \$ (Bretelles sud)
Aménagement d'un échangeur à l'autoroute 640 dans le secteur Lachenaie (près du nouveau centre hospitalier Pierre-Le Gardeur)	2 000 000	Réalisé
Prolongement de la rue Blériot à Mascouche	1 000 000	Réalisé
Construction du nouveau Théâtre du Vieux-Terrebonne	6 000 000	Réalisé

DOCUMENT INDIQUANT LES COÛTS APPROXIMATIFS

- SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE REMPLACEMENT – VERSION 2, mise à jour 2015